

Bulletin d'Informations du Comité Interrégional Est  
de la Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins

# INFO EST



N° 81 - MARS 2011

# SOMMAIRE

## Info Est n° 81 - Mars 2011

<u>Pages Jaunes</u>	Pages :
Composition du Comité Directeur / Missions & Groupes de travail	I
Adresses utiles / Présidents des commissions régionales	II
Comités départementaux	III
Formulaires : <i>Modifications fichiers adresses Clubs</i>	IV

Etat des licences 2010	Louis Guillaume	1 à 4
------------------------	-----------------	-------

### Commissions

Apnée	Y. Gaertner (administrateur provisoire)	
... C.R.	O. Fricker	5 à 8
Archéologie	V. Brunet-Gaston	9 à 13
Audiovisuelle	L. Barkate	14 à 15
Environnement & Biologie	J-B. Crumière	16 à 18
Hockey	R. Burtin	
Médicale & Prévention	B. Brouant	19 à 20
<i>Certificat &amp; contre-indication version Anglaise et Allemande</i> <span style="float: right;"><i>encart central</i></span>		
Nage avec Palmes	G. Aime	
Nage Eaux Vives	M. Schneider	21
Orientation	A. Kernel	22 à 25
Souterraine	L. Ciesielski	26 à 31
Technique	M. Gauchet / M. Bernard	32 à 34
...Recycleurs SCR	B. Schittly	35 à 36
...Recycleurs CCR + trimix	P. Chauvière	37
...Secourisme	D. Bouvier & Y. Gaertner	38
...Activité pers. handicapées	P. Chauvière	39 à 40
...Plongée Jeunes	A. Laumonier	41
...T I V	Ch. Gouin	42 à 43

### Divers

Autorisation de plongée Lacs Haut-Rhin	Codep 68 & Ligue F.C.	44
--	-----------------------	----

Info Est n° 81 - tiré à 1020 exemplaires

Adresse du site : [www.ffessm-est.fr](http://www.ffessm-est.fr)

<b>COMITE EST F F E S S M</b>						
<b>LICENCES 2010 PAR DEPARTEMENTS</b>						
		<b>Nombre</b>				
	<b>DEPARTEMENTS</b>	<b>CLUBS</b>	<b>ADULTES</b>	<b>JEUNES</b>	<b>ENFANTS</b>	<b>TOTAL</b>
1	<b>BAS-RHIN</b>	<b>32</b>	<b>2 202</b>	<b>106</b>	<b>69</b>	<b>2 377</b>
2	<b>MOSELLE</b>	<b>30</b>	<b>1706</b>	<b>186</b>	<b>124</b>	<b>2 016</b>
3	<b>MTHE ET MELLE</b>	<b>28</b>	<b>1 418</b>	<b>91</b>	<b>56</b>	<b>1 565</b>
4	<b>HAUT RHIN</b>	<b>21</b>	<b>1 112</b>	<b>136</b>	<b>110</b>	<b>1 358</b>
5	<b>MARNE</b>	<b>8</b>	<b>1 015</b>	<b>56</b>	<b>34</b>	<b>1 105</b>
6	<b>DOUBS</b>	<b>15</b>	<b>733</b>	<b>48</b>	<b>27</b>	<b>808</b>
7	<b>VOSGES</b>	<b>7</b>	<b>526</b>	<b>31</b>	<b>19</b>	<b>576</b>
8	<b>AUBE</b>	<b>7</b>	<b>471</b>	<b>23</b>	<b>25</b>	<b>519</b>
9	<b>HTE MARNE</b>	<b>6</b>	<b>269</b>	<b>51</b>	<b>21</b>	<b>341</b>
10	<b>JURA</b>	<b>9</b>	<b>315</b>	<b>15</b>	<b>10</b>	<b>340</b>
11	<b>ARDENNES</b>	<b>5</b>	<b>285</b>	<b>34</b>	<b>8</b>	<b>327</b>
12	<b>Territoire de Belfort</b>	<b>4</b>	<b>248</b>	<b>24</b>	<b>17</b>	<b>289</b>
13	<b>MEUSE</b>	<b>5</b>	<b>173</b>	<b>24</b>	<b>13</b>	<b>210</b>
14	<b>HAUTE SAONE</b>	<b>6</b>	<b>175</b>	<b>11</b>	<b>1</b>	<b>187</b>
15	<b>Luxembourg</b>	<b>1</b>	<b>59</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>62</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>184</b>	<b>10 707</b>	<b>839</b>	<b>534</b>	<b>12 080</b>

N° du club	Département	ETAT DES LICENCES 2010				Total
		Nom du club	Adultes	Juniors	Enfants	
06080156	08	LA PALANQUEE GIVETOISE	102	16	2	120
06080028	08	S.C. DE CHARLEVILLE MEZIERES	110	4	0	114
06080023	08	AQUARIUM CLUB SEDANAIS	50	3	3	56
06080084	08	LES BULLES REVINOISES	13	11	2	26
06080260	08	ASPTT SECTION PLONGEE L AUTONOME	10	0	1	11
06100048	10	SUBA TROYES	132	11	11	154
06100200	10	PROFOND 10	80	3	1	84
06100074	10	NEPTUNE CLUB NOGENTAIS	56	5	12	73
06100184	10	E S M 10	68	2	0	70
06100052	10	RS 10	61	1	0	62
06100078	10	C. N. MUNICIPAL BARALBIN	50	1	1	52
06100250	10	CLUB DE PLONGEE DE L'ASSOCIATION DES SERVICES ELETRIQUES ET GAZIERS DE L'AUBE	24	0	0	24
06250230	25	LA MEDUSE	133	5	0	138
06250029	25	AQUA SPORT COMTOIS	99	3	1	103
06250007	25	GROUPE COMTOIS SUBAQUATIQUE	70	11	8	89
06250076	25	BESANCON UNIVERSITE CLUB	74	2	0	76
06250050	25	GPE EXPLOR. SUB. PONTISSALIEN	64	4	0	68
06250263	25	CLUB SPORTIF DES LOISIRS GENDARMERIE DE FRANCHE COMTE	51	4	4	59
06250223	25	COS SECTION AQUATIQUE	41	4	7	52
06250157	25	CLUB MONTBELIARDAIS SPORTS AQUATIQUE	38	3	4	45
06250021	25	GPE EXPLORATION BETHONCOURT	42	1	0	43
06250051	25	CLUB SUBAQUATIQUE LES OTARIES	27	4	1	32
06250108	25	PTEROIS CLUB	26	3	2	31
06250146	25	AQUATIQUE CLUB SOCHALIEN	26	2	0	28
06250215	25	AMICALE SPORTIVE TERRITORIALE BISONTINE	21	1	0	22
06250262	25	WAQUETEU DIVING	14	1	0	15
06250266	25	LES COREGONES	7	0	0	7
06390113	39	CLUB DE PLONGEE LEDONIEN	71	3	4	78
06390132	39	PLONGEE CLUB ST CLAUDE	54	2	0	56
06390033	39	DOLE SUBAQUATIQUE	52	1	0	53
06390164	39	CLUB SUBAQUATIQUE DU HAUT JURA	45	1	0	46
06390264	39	OXYBULLES	29	3	5	37
06390197	39	LES ARGONAUTES DU JURA	22	1	0	23
06390214	39	ESOX CLUB PLONGEE	17	3	1	21
0639002c	39	AQUATIX	13	1	0	14
06390261	39	AIR SOUS L EAU	12	0	0	12
06510013	51	HOMMES GRENOUILLES CHAMPAGNE	499	24	6	529
06510061	51	ARCHIMEDE CLUB	202	4	0	206
06510036	51	GPE ACTIVITES SUB. MARNAIS	180	12	5	197
06510243	51	EUROPE CLUB PLONGEE	65	13	20	98
06510046	51	CLUB DE PLONGEE LA BULLE	33	3	1	37
06510259	51	REIMS PALMES APNEE	23	0	2	25
06510254	51	ASCLF	12	0	0	12
06510256	51	EQUILIBRE MARNE	1	0	0	1
06520245	52	LES DAUPHINS BRAGARDS BERNARD HYEULLE	59	15	7	81
06520177	52	GPE RECHERCHE & EXPLORATION SUB.	55	12	12	79
06520145	52	LES BULLES LANGROISES	48	4	0	52
06520073	52	LES MURENES - PLONG.CHAUMONTAISE	48	0	0	48
06520090	52	M.J.C. PLONGEE	30	12	0	42
06520219	52	CSA BA 113 LA POCHE DER	29	8	2	39
06540140	54	PLONGEE UNIVERSITE CLUB	190	0	0	190
06540229	54	MARINE CLUB	130	23	1	154
06540019	54	C. S. DU BASSIN DE LONGWY	101	15	27	143
06540041	54	A. S. DES SAPEURS POMPIERS	93	3	0	96
06540082	54	M.J.C. ST EPVRE LILLEBONNE	82	0	0	82
06540026	54	CLUB PLONGEE DE PONT A MOUSSON	60	4	13	77
06540018	54	CLUB SUBAQUATIQUE LUNEVILLOIS	73	2	0	75
06540053	54	SUB AQUA CLUB JOVICIEN	59	4	5	68
06540171	54	ASN-ASSOCIATION SUBAQUATIQUE NANCEIENNE	59	0	0	59
06540086	54	G.A.S.A.V.A.	51	3	0	54
06540165	54	LES PATAPLOUFS	42	6	4	52
06540160	54	LE CINCLE PLONGEUR	46	0	3	49

06540159	54	ACTIONS DEVELOPEMENT PLONGEE	47	0	0	47
06540122	54	HOMMES GRENOUILLES HERSERANGE	40	4	0	44
06540130	54	TOURING PLONGEE NANCY	31	11	0	42
06540235	54	ASCS SECTION PLONGEE	36	4	0	40
06540137	54	PLONGE ET T'ES TOI	36	3	0	39
06540077	54	CLUB NAUTIQUE DE LONGUYON	33	1	0	34
06540194	54	NANCY SPORTS SUBAQUATIQUES	33	0	0	33
06540071	54	CLUB SUBAQUATIQUE DE BRIEY	28	0	0	28
06540265	54	BACCARAT PLONGEE	26	2	0	28
06540162	54	CLUB LES HYDRONAUTES	26	1	0	27
06540255	54	HOCKEYSUB 54	23	2	0	25
06540224	54	ACCRO PLONGEE NANCY	21	1	0	22
06540154	54	A.S.S.A.N. PLONGEE	20	1	0	21
06540249	54	BUBBLE AND TECH DIVE	12	0	3	15
06540014	54	ASS. LORRAINE NAUTISME ART - SEC.	13	0	0	13
06540244	54	DIVING CLUB GAUMAIS	7	1	0	8
06550221	55	PALMES BARISIENNES	79	15	4	98
06550017	55	CLUB SUBAQUATIQUE VERDUNOIS	55	5	5	65
06550022	55	CENTRE DE PLONGEE DU BARROIS	24	3	4	31
06550083	55	ST MIHIEL PLONGEE	11	1	0	12
06550168	55	C.S.A.G. PLONGEE D'ETAIN	4	0	0	4
06570085	57	CORAIL CLUB 57	136	15	0	151
06570067	57	SUBAQUATIC CLUB DE L'AGGLOMERATION DE FORBACH	117	14	19	150
06570089	57	C.S. DE LA GARNISON DE METZ	124	13	2	139
06570024	57	ARGONAUTE	93	13	15	121
06570075	57	NAUTILUS CLUB DE METZ	109	2	0	111
06570062	57	SPORTS ET LOISIRS AQUATIQUES	106	4	0	110
06570202	57	ASSOCIATION AQUA SPORTS PLONGEE	76	14	8	98
06570059	57	CLUB DE PLONGEE DE SARREBOURG	83	10	4	97
06570072	57	CREUTZWALD PLONGEE	49	26	9	84
06570248	57	UCKANGE EVOLUTION PALMES	40	20	24	84
06570234	57	CAP VERT PLONGEE	73	3	0	76
06570253	57	PLONGEURS MASQUES	63	2	2	67
06570100	57	CENTRE ACTIVITES SUBAQUATIQUES DE SEREMANGE	62	3	1	66
06570238	57	AQUALOISIRS BOULAY	33	17	15	65
06570003	57	PLONGEE - NATURE - VTT	54	1	0	55
06570201	57	CLUB LA PALANQUEE	43	3	8	54
06570005	57	METZ PLONGEE LOISIRS	47	5	0	52
06570169	57	CLUB SUBAQUATIQUE DE FLORANGE	36	5	6	47
06570015	57	CLUB DE PLONGEE DE THIONVILLE	45	0	0	45
06570045	57	A. S. SAPEURS POMPIERS	42	1	0	43
06570105	57	LES PALMES DE LA SEILLE	35	2	3	40
06570001	57	C.P.R.S.M. DE METZ	38	0	0	38
06570097	57	UNION SPORTIVE DU TOURNEBRIDE HAYANGE	38	0	0	38
06570180	57	SIRENIA CLUB	30	5	3	38
06570141	57	MANTA CLUB SECTION PLONGEE	34	0	0	34
06570182	57	CLUB SUBAQUATIQUE DE NILVANGE	31	1	1	33
06570091	57	LES DAUPHINS D'ARS	30	1	0	31
06570043	57	CLUB DE PLONGEE D'UCKANGE	20	4	0	24
06570147	57	SUB MARIN'S	16	1	4	21
06570225	57	OXYGENE	3	1	0	4
06670006	67	AQUATIC CLUB ALSACE LORRAINE	221	18	1	240
0667001C	67	AQUADIF	194	10	1	205
06670004	67	ASOR	165	1	0	166
06670063	67	CLUB DE PLONGEE DE SELESTAT	138	12	8	158
06670025	67	A.O. GAZ. ELEC. DE STRASBOURG	141	3	0	144
06670236	67	ALSACE NAUTILE CLUB	134	6	4	144
06670012	67	CLUB D'ACTIVITES DES MAITRES NAGEURS SAUVETEURS	126	3	0	129
06670068	67	CENTRE DE PLONGEE D'ILLKIRCH	99	3	8	110
06670129	67	TOURING PLONGEE STRASBOURG	99	5	0	104
06670217	67	STRASBOURG UNIVERSITE PLONGEE SUBAQUATIQUE	90	3	2	95
06670134	67	DIODON CLUB	83	1	0	84
06670111	67	SAVERNE NAUTIC CLUB	69	5	4	78
06670148	67	CALYPSO PLONGEE CLUB	59	1	3	63

06670227	67	AQUA PASSION	59	3	0	62
06670136	67	SUBAQUATIQUE CLUB DE HAGUENAU	56	2	0	58
06670106	67	PLONGEE AQUATIQUE CLUB DE STRASBOURG	47	2	2	51
06670222	67	EVASION BLEUE	44	4	1	49
06670117	67	CLUB DE PLONGEE DE BENFELD	44	2	0	46
06670069	67	SUBAQUATIQUE CLUB STRASBOURG	45	0	0	45
06670155	67	AS.CTRE P - A AMITIE LINGOLSHEIM	45	0	0	45
06670185	67	ARDEPE	12	9	23	44
06670188	67	LE GRAIN DE SABLE	42	2	0	44
06670232	67	MARCK'EAU	29	2	9	40
06670178	67	LES PLONGEURS DE L'OUTRE FORET	37	2	0	39
06670209	67	CLUB PASSION PLONGEE NIEDERBRONN	35	3	0	38
06670257	67	ASPA PLONGEE	23	0	3	26
06670119	67	A.S.C. MESSIER HISPANO BUGATTI	14	2	0	16
06670179	67	M. J. C. - SECTION ACTIV. SUB.	14	0	0	14
06670213	67	CLUB VERT EMERAUDE	13	1	0	14
06670247	67	HOBBY PLONGEE ALSACE - HO.PLA	11	1	0	12
06670251	67	TURSIOPS AVENTURES	8	0	0	8
06670252	67	ASSOCIATION SAUVETEURS SECOUISTES PLONGEURS POLICIERS	6	0	0	6
06680131	68	TOURING PLONGEE MULHOUSE	117	6	5	128
06680092	68	CLUB PLONG. S/M DE CERNAY9	94	20	10	124
06680010	68	AQUATIC CLUB D'ALSACE COLMAR	88	10	18	116
06680032	68	LES PLONGEURS DU FLORIVAL G I S	79	18	18	115
06680241	68	PASSION PLONGEE DE SAUSHEIM	87	8	6	101
06680206	68	RHIN EAU CLUB	73	14	12	99
06680242	68	PLONGEE DES 3 FRONTIERES	74	9	5	88
06680049	68	SUBA PLONGEE ST LOUIS	64	9	5	78
06680093	68	CLUB DE PLONGEE SPORTIVE	74	1	2	77
06680216	68	PLONGEE MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE D'UNGERSHEIM	50	9	7	66
06680098	68	ECOLE PLONG. S/M F.C.G. 1910	49	4	4	57
06680153	68	PLONGEURS DU LAC DE KRUTH	36	8	8	52
06680167	68	A.S. MULHOUSIENNE PLONGEE	46	3	0	49
06680258	68	COULEUR PLONGEE 68	37	2	6	45
06680193	68	COLMAR EVASION PLONGEE	36	6	1	43
06680027	68	A.C.S. PEUGEOT SECTION PLONGEE	34	4	1	39
06680139	68	LA NOUVELLE VAGUE	21	5	1	27
06680096	68	AQUA TEAM KAYSERBERG	15	0	0	15
06680064	68	GPE SPORTIF CHIMIQUES THANN	13	0	1	14
06680114	68	DAUPHINS D'ENSISHEIM	14	0	0	14
06680112	68	S.R. ELECT. ET GAZ FESSENHEIM	11	0	0	11
06700058	70	VESOUL PLONGEE SUBAQUATIQUE	57	4	0	61
06700020	70	LURE PLONGEE	42	4	1	47
06700203	70	ASS.SPORT.AUTOMOBILES PEUGEOT	21	1	0	22
06700231	70	AQUA GRAY	21	1	0	22
06700181	70	C.S.A. DE LA BASE AERIENNE 116	18	1	0	19
06700186	70	CLUB PLONG. LA VALLEE DU RAHIN	16	0	0	16
06880121	88	CLUB DE PLONGEE SUB. D'EPINAL	102	3	0	105
06880039	88	VITTEL SUBAQUA CLUB	102	0	0	102
06880009	88	ST DIE PLONGEE	82	9	8	99
06880070	88	SPIRROCLUB	82	5	2	89
06880035	88	CLUB NEO PLONGEE	62	6	9	77
06880107	88	LES JOYEUX TETARDS - ASS. SPORT GEROMOISE	64	5	0	69
06880115	88	RAMBUVETAIS AQUATIC CLUB	32	3	0	35
06900008	90	A.S. MUNICIPALE BELFORTAINE	138	12	11	161
06900142	90	CLUB DE PLONGEE BULL BELFORT	47	6	1	54
06900110	90	SPORTS REUNIS DELLOIS	38	5	2	45
06900226	90	LES LIONS PALMES	25	1	3	29
06970240	97	CLUB EUROPEEN DE PLONGEE	59	3	0	62
		TOTAUX :	<b>10707</b>	<b>839</b>	<b>534</b>	<b>12080</b>

## Quoi de neuf du côté de la Commission Régionale Apnée ?

### Finale de la Coupe de France, Brest, 12 et 13 novembre

Finale qui, pour la 1ère fois, s'est déroulée sur 2 jours afin de permettre aux athlètes de se reposer entre les épreuves de statique et dynamique. Finale à laquelle participaient en nombre plusieurs clubs de l'Est dont le CPS Sarrebourg, le Touring Plongée Mulhouse et le CPS Epinal. **Vendredi 12 novembre**, les 4' sont dépassées par Georgette Raymond avec 4'31, Virginie Leroux avec 4'30, Francine Hartge avec 4'18 et Pascale Aubry avec 4'10 chez les femmes. Chez les hommes des performances remarquables également avec 5'17 pour Grégoire Folly et 4' pour Frédéric Bayet. Et des résultats on ne peut plus honorables malgré une expérience moindre de la compétition pour Mélissa Rein avec 3'33, Odile Henry avec 2'09 et Hervé Comte avec 2'45.

**Samedi 13 novembre.** Début des épreuves de dynamique avec palmes... : **Georgette** remporte la 1ère place avec **178,85m** mais surtout bat ainsi son propre **record de France** ! Les 100m sont dépassés pour O.Henry qui réalise 107,50m, F. Hartge avec 105,25m, P. Aubry avec 100,59m et G. Folly avec la belle performance de 115,80m. Des performances plus que correctes pour V. Leroux avec 84,47m, F. Bayet avec 82m et 79,10m pour H. Comte. Une sortie quelque peu difficile pour Mélissa à 95m l'empêchera malheureusement de participer à la dernière épreuve.



*Georgette, 1ère au Combiné*

Voici venue la dernière épreuve de la compétition : dynamique sans palme. Georgette fera une sortie difficile qui ne lui permettra pas de valider une performance qui l'aurait placée 1ère au classement du dynamique sans palme. Grégoire Folly dépasse pour la première fois les 75m et réalise la très belle performance de 82,2m ! Et pour finir ce beau week end sportif, place au classement du combiné de l'ensemble des manches de la Coupe de France où

Georgette Raymond se place sur la plus haute marche du podium et Pascale Aubry qui, pour la première fois, se place 4<sup>ème</sup> à ce classement. **Un grand bravo à tous ces athlètes qui n'ont pas hésité à traverser la France pour représenter l'Est dans la joie et la bonne humeur à cette finale de la Coupe de France 2010 !**

## **Séminaire des cadres apnée, Mulhouse, 20 et 21 novembre 2010**

Le séminaire 2010 de Mulhouse fut placé sous le signe du travail, de l'échange et de la convivialité où la plupart des clubs de l'Est étaient représentés par leurs cadres avec la présence d'Y. Gaertner, Responsable de la Commission Régionale Apnée.

**Samedi 20 novembre :** tous les cadres présents se sont penchés sur l'élaboration du calendrier 2011 comprenant à la fois les compétitions et les formations, sans oublier les sorties en milieu naturel. Plusieurs dates à retenir avec notamment l'Assemblée Générale Est à Reims le 13 février 2011 (formations détaillées par Olivia ci-dessous). Un bilan général des actions 2010 réalisées dans l'Est a ensuite été fait par Olivia Fricker et Marie-Paule Gellé. Un grand merci à toutes les deux pour leur investissement qui n'est pas des moindres.

Il en ressort que bien des actions (compétitions, formations, séminaires et sorties) ont été menées dans l'Est grâce à la participation financière de la CRA et grâce à l'implication et surtout le travail de longue haleine de plusieurs porteurs de projets. Ceux-ci passeraient le relais, la saison prochaine, sur certaines actions à de nouveaux cadres désireux de s'investir davantage dans les actions de la Commission Régionale.

Enfin, une concertation collective a permis d'élaborer le budget 2011 – budget qui sera présenté à la prochaine Assemblée Générale. Merci à tous pour ce travail riche et constructif ! La journée du samedi s'est achevée sous le signe de l'émotion pour nos cadres de l'Est avec quelques **descentes frileuses à 20m dans les eaux sombres de la réserve d'eau des pompiers de Bâle** (voir photo) – une première expérience pour la majorité des cadres présents qui a marqué bien des esprits ! Merci à Grégoire Folly pour l'organisation de cette plongée. S'en est suivie ensuite un évènement inattendu : un salon de la photo et de la vidéo sous-marines ! Un grand merci à Jean-Marie Latsague pour cette belle surprise !

**Dimanche 21 novembre :** une journée consacrée à une formation de maintien des acquis RIFAA et un rappel des gestes de prompt secours avec Yves Gaertner qui nous a généreusement fait profiter de ses nombreuses compétences dans ce domaine. Une formation qui a suscité bien des échanges – échanges très riches en termes d'expériences vécues. Merci à tous les cadres qui ont partagé de tels vécus !

Un week-end qui s'achève sur l'envie de se retrouver très bientôt pour partager à nouveau notre passion commune !

## **Stage initial initiateur, Nancy, 5 et 6 février**

Ce stage a eu lieu au Château de Remicourt à Villers-lès-Nancy, organisé par le CD54 avec la participation active de Geneviève Jeanjean (C1 préparation C2 au NSS, responsable de l'organisation logistique et de la budgétisation) et de l'équipe pédagogique constituée de Daniel Gérard – IR MEF2 (responsable de la formation - représentant désigné par la CRA) et Didier Zaenger – INApnée (CP Sarrebourg - coresponsable, supervision et coordination discours). Les 2 jours ont été rythmés par différents cours théoriques ainsi que du travail de groupe mené, avec l'aide de l'équipe pédagogique, par les intervenants suivants : Pascale Aubry (C1 prépa C2/MEF1 au CPS Epinal) ; Michel Lemaire (C2 prépa MEF1 à St Dié) ; Arnaud Pierre (C2 stagiaire MEF1 au Corail Club 57) ; Francis Krieger (MEF1 stagiaire MEF2 au Saverne Nautic-Club) ; Jacques Beckel (MEF1 au NSS) ; Patrick Louis (MEF1 au CASAS).

Ce fut une formation d'une grande richesse, tant en termes de contenus pédagogiques que de réflexion et d'échanges entre stagiaires et cadres. Des stagiaires C1/C2 sont venus de tous clubs confondus de toute la région. Etaient représentés le CASAS Sérémange, Saverne Nautic Club, ACAL Strasbourg, ASS Subaquatique Nancéen, CPS Epinal, La Palanquée Freyming, NSS Nancy et Lunéville. Les stagiaires présents étaient au nombre de 12 : Laurent Moinel, Thierry Grosdidier, Alexis Denis, Didier Martin, J.luc Barbin, Hervé Wine, Stéphane Helm, J.marie Jeannin, Kevin Daub, Eric Beckel, Patrick Kuntz, Alain Lescrenier. Se sont ajoutés à eux : Daniel Cremel, tuteur MEF1 d'Alain L, ainsi qu'Emmanuel Janny, de par son statut d'initiateur scaphandre et donc, par équivalence, initiateur entraîneur apnée, venu à ce stage dans le but de se former et enrichir ses connaissances concernant l'apnée. Merci à lui!



Le stage final de 2 jours aura lieu à Nancy les 14/15 mai 2011. Un grand merci au CD54, aux stagiaires, aux différents intervenants et surtout à toute l'équipe d'organisation sans qui ce stage n'aurait sans doute pas eu la même qualité ! Merci également à Patrick Farcy pour son passage pendant le stage!

### **Stage initial C3 et C4, Mulhouse, 26 et 27 février**

C'est un stage constructif et placé sous le signe de l'échange, qui s'est tenu ce week-end des 26 et 27 février à Mulhouse. Merci aux Instructeurs Walter Roque, Eddie Blanchard et Jean-Luc Scesa qui ont animé les ateliers et discussions, à Marie-Paule Gelle et Arnaud Ponche pour leurs cours, ainsi qu'aux 17 stagiaires MEF2 et 8 stagiaires MEF1 qui nous ont fait confiance et sont venus des quatre coins de la France pour suivre ce stage. Presque tous les Comités étaient présents ainsi que quelques Présidents de CRA dont Jean-Michel Matteo et Frédéric Robin ( Nord-Pas de Calais et Centre). Nous espérons les revoir très souvent parmi nous !



Ce stage a également été l'occasion de remettre des médailles de bronze de notre Fédération à des personnes qui se sont investis pour notre discipline et notamment Marie-Paule Gelle, monitrice et Juge Instructeur, chargée des Finances à la CNA et à la CRA et Olivier Grenier, INApnée et également Juge Instructeur. Un grand merci à Laurent Caillère, membre du CDN et du Comité Est qui nous a fait l'amitié de partager avec nous le stage tout au long de la journée de samedi et qui a remis ces médailles à nos collègues et amis.

## **L'agenda 2011 de la CRApnée**

- **Formation juge, 12 mars, Besançon** : Thierry BERTRAND: [thiery.bertrand@wanadoo.fr](mailto:thiery.bertrand@wanadoo.fr)
- 2ème Manche de Coupe de France d'apnée, 13 mars, Besançon
- **2ème Championnat d'Alsace**, 7 mai, Sélestat
- **2ème Coupe du Haut-Rhin**, Mulhouse, Guebwiller et Huningue, 4, 6 et 10 avril
- **Stage final C1 – C2**, 14 et 15 mai, Nancy : [genevieve.jeanjean@inrs.fr](mailto:genevieve.jeanjean@inrs.fr)
- **Week-end Cadres (C2 minimum)profondeur et encadrement** : 21 et 22 mai, Gravière du Fort : Contact P.Aubry : [aubrypascale@gmail.com](mailto:aubrypascale@gmail.com)
- **Stage final C3** : 9 et 10 juillet à la Gravière du Fort : Michel FUCHS : [mfuchs@etn.fr](mailto:mfuchs@etn.fr)
- **5ème stage de préparation à la compétition**, Mulhouse, 8 et 9 octobre à confirmer. Contact : Arnaud PONCHE : [apnee.mulhouse@orange.fr](mailto:apnee.mulhouse@orange.fr)
- **Séminaire cadres, novembre, Besançon.** Contact : Thierry BERTRAND: [thiery.bertrand@wanadoo.fr](mailto:thiery.bertrand@wanadoo.fr)
- **Relais 30 heures d'apnée Téléthon de Sarrebourg** : du samedi 3 décembre à 5h au dimanche 4 décembre à 11h. Contact : Didier ZAENGER : [amipalmus@neuf.fr](mailto:amipalmus@neuf.fr)

Petit message : notre Commission est de plus en plus contactée par des compétiteurs qui souhaitent participer à des compétitions mais l'offre de compétitions n'est pas assez importante.

Plus de 75 juges sont actuellement juges titulaires ou stagiaires dans l'Est, à vous de jouer, organisez des compétitions, des petites coupes, départementales ....  
Tous les documents de déclaration d'organisation de compétition et le nouveau règlement sont en ligne sur le site web de la Commission Nationale Apnée .... alors ... lancez-vous !

A bientôt et bonnes bulles !

**Olivia FRICKER - MEF1 et Juge Fédéral**  
**Responsable communication – CRA et CNApnée**

**et Pascal AUBRY – Initiateur apnée et juge stagiaire qui prendra bientôt la suite d'Olivia pour Info Est**

## Bilan et projets pour la Commission Archéologique par Véronique BRUNET-GASTON

### Une saison 2010 fournie...

En janvier a eut lieu une conférence à Paris où le projet Port s/s Saône a été présenté. Une conférence sur l'archéologie, sous l'égide du codep 25 a été organisé en mars, Gilles de la Brière, président de la commission RABA et vice-président de la commission nationale est venu présenter cette discipline.

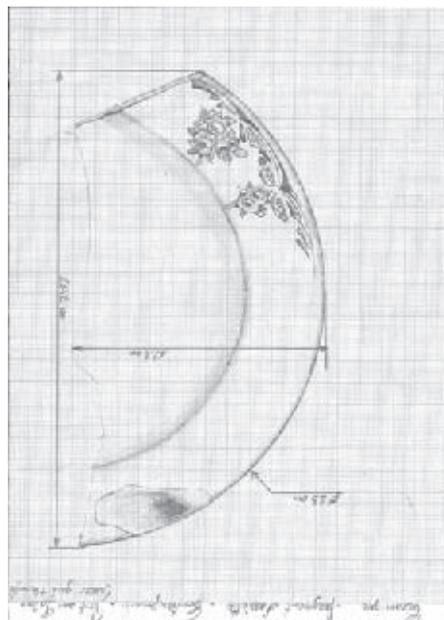


Figure 1 : dessin d'une assiette XIXe s. (G. Rigolot, Aqua Gray)



- adaptées à la navigation en Saône.
- 139 plongées sur 157 heures

Figure 2 et 3 : nos « annexes » pour transporter le matériel, afin que l'embarcation de sécurité reste mouvante. Vue d'un des poteaux porteurs du pont en bois (cl. VBG)

### Formation pratique

Site de Port s/s Saône : 5 actions  
(une semaine en avril, août/septembre, un week-end en octobre et novembre)

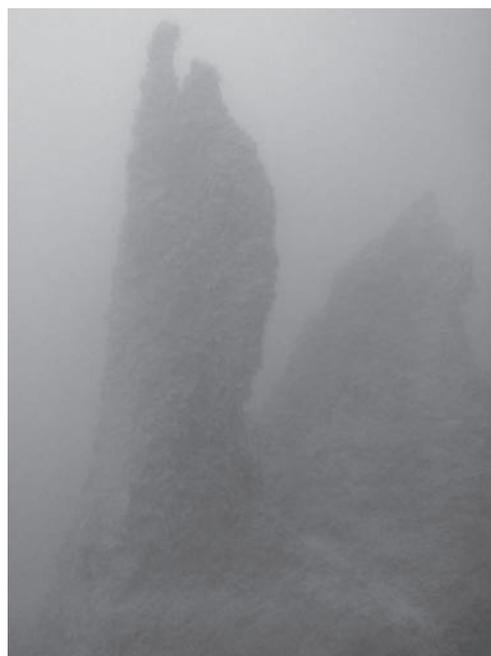
+ 1 journée dessin du mobilier en novembre

1 Action : formation en piscine fin novembre à Belfort : 22 plongées

Matériel pédagogique : Suceuse à air et à eau (miniature, fonctionnent en piscine)

Bâches dessinées et cadres a relevés

(en projet à l'automne prochain une autre sous



l'égide du codep 90 et de l'ASM Belfort).

### Des conditions difficiles :

- « Embarcations » / engins flottants munis de poches et mousquetons pour avoir matériel à disposition (marteau, clous, fer à béton, décamètre, et autre matériel de dessin). L'ensemble permet de s'amarrer aux vestiges et de descendre « au bout » afin d'arriver directement sur les vestiges...
- Courant, crues rapides, faible visibilité, turbidité, branche, arbre...
- Maladie : leptospirose (urines d'animaux, charognes), vaccination préconisée voire obligatoire... (risque de coupures car le travail se fait le plus souvent sans gants)

### Formation théorique (8h)

Théorie et examen : décembre à Belfort

Forte mobilisation du staff technique stage organisé sous l'égide du club ASM Belfort, à l'initiative de Raoul Barthez.

En tout 22 licenciés clubs Est sur deux jours.

2 supports multimédias : HS Subaqua et DVD

Matériel pédagogique : maquettes de bateau et éléments de charpente

### Colloque « archéologie subaquatique et sous-marine » - ligue de Franche-Comté

Une journée sera consacrée en octobre prochain à réunir les intervenants des différentes régions de France et de donner un éclairage sur les techniques et les sites de plongée en archéologie...

### Des chiffres...

Clubs	Prépas N <sub>2</sub> / N <sub>2</sub>	N <sub>3</sub>	N <sub>4</sub>	MF <sub>1</sub> / BEES <sub>1</sub>	Scaph. IB/ MF <sub>2</sub>	Total + les visiteurs
8 clubs (sur site)	7	13	1	4	(4 scaphandiers IB dont 2 encadrants)	25 +5
4 clubs (théorie)	5	8	2	6	1 MF <sub>2</sub>	22 + 1
<b>total</b>	<b>12</b>	<b>21</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>5</b>	<b>47 + 6</b>

Région Est : Toujours pas d'impact dans les Ardennes, l'Aube, le Jura, les Vosges, la Meuse, la Moselle et la Haute-Marne !

### Nombre de commissions départementales :

1 CODEP 25 – Doubs : pdte VBG remplacée par Jean FABIANO

1 CODEP 70 – Haute-Saône : pdt Fred MERTENS

### Toutes les opérations sont terminées.

Promotion et médiatisation :

2 parutions presse (22 avril : Presse de Gray et 18 avril :Est républicain)

1 video internet (Presse de Gray, Dailymotion)

Bulletin périodique arkéo'Est

2 réunions au SRA de Franche Comté pour l'organisation d'un PCR sur les vestiges en Saône.

	2010	2009	% 2010/2009
Participations	117	49	238 %
Actions	8	4	200 %
Plongeurs	34	30	113 %
Clubs	11 (AquaGray, ASMBelfort, CPLure, CPSelestat, CPVesoul, GASM Reims, Méduse, CPMulhouse, Plongeurs de Florival, Plongeurs masqués, ASSAN)	9 (AquaGray, CPLure, CPVesoul, CPSelestat, Méduse,	122 %
Non plongeurs	6	0	500 %
Plongées	161	25	636 %
Chantier	1	1	100 %

RAPPEL : pour faire des plongées archéologique il faut faire une demande de dérogation (formulaires A et C du ministère de la culture sur le site du comité Est et ci-après) – la tutelle est à la fois celle des Ministères de la Culture et du Travail via l'Institut National de la Plongée Professionnelle. Ces dérogations doivent OBLIGATOIREMENT être accompagnée du visa du responsable de mission.

<http://www.culture.gouv.fr/culture/dp/archeo/>

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/formulaires/dapa/dapa.htm>

Si vous désirez venir vous former sur site, il faut faire une procédure dérogatoire (visite médicale spécifique, valable pour le site concerné) ou sinon faire une demande d'équivalence dès le N2 (sous classe IB), N3 et N4 (classe IB), MF1 (classe IIB)...

**ENFIN SI VOTRE CLUB DESIRE ORGANISER UNE SESSION THEORIQUE SUR PLACE,  
LA COMMISSION EST A VOTRE ECOUTE !  
[v.gaston@orange.fr](mailto:v.gaston@orange.fr) - mobile : 0615 391 400**

**COMMISSION DE DÉROGATION HYPERBARE**

**DEMANDE D'AUTORISATION DE PARTICIPATION À UN CHANTIER SUBAQUATIQUE  
À VOCATION CULTURELLE OU SCIENTIFIQUE**

(Arrêtés du 28 janvier 1991 modifié, du 5 mars 1993 et du 18 décembre 1994.)

**FORMULAIRE A - DEMANDE INDIVIDUELLE**

**CADRE À REMPLIR PAR LE DEMANDEUR**

Nom et prénom :

Date et lieu de naissance :

Adresse complète :

Numéros de téléphone :

Adresse électronique :

Site ou projet concerné :

Dates d'exécution du chantier :

Profondeur maximale :

Qualification plongée

- diplômes :
- expérience :

Autres qualifications

- études spécialisées :
- permis bateau, secouriste, (divers...) :

Photo

À  
Signature

le

**PIÈCES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT**

- copie du diplôme de plongée le plus élevé
- copie de la dernière année du carnet de plongée
- attestation d'accueil du responsable du chantier (formulaire B)
- certificat médical (formulaire C).

**CADRE RÉSERVÉ À LA COMMISSION DE DÉROGATION**

Attestation du responsable :            oui            non

Aptitude médicale :                    oui            non

Qualification plongée :

Observations :

Avis du rapporteur :

**COMMISSION DE DÉROGATION HYPERBARE**

**DEMANDE D'AUTORISATION DE PARTICIPATION À UN CHANTIER SUBAQUATIQUE  
À VOCATION CULTURELLE OU SCIENTIFIQUE**

(Arrêtés du 28 janvier 1991 modifié, du 5 mars 1993 et du 18 décembre 1994)

**FORMULAIRE B - ATTESTATION DU RESPONSABLE DE CHANTIER**

Je soussigné, ..... Fonction : .....  
Adresse : .....  
Numéros de téléphone : ..... Adresse électronique.....

atteste la participation effective, au cours de l'année.....des personnes dont les noms suivent, dans le cadre du projet de recherche défini ci-après

**DÉNOMINATION**

Nom du site ou du cours d'eau :

Type d'opération :

Dates d'exécution :

Département :

Commune :

Lieu-dit :

Profondeur :

mini :

maxi :

Conditions particulières :

**PARTICIPANTS**

Première demande : joindre les formulaires A et C.

Renouvellement : préciser (R) ; joindre seulement le formulaire C.

.....  
.....  
.....  
.....

**SÉCURITÉ**

Le demandeur atteste avoir pris connaissance et mettre en œuvre dans le cadre de ses recherches :

- le décret 90-277 du 28 mars 1990 relatif à la protection des travailleurs intervenant en milieu hyperbare.
- l'arrêté du 28 janvier 1991 modifié définissant les modalités de formation à la sécurité des personnels intervenant dans des opérations hyperbares.
- l'arrêté du 15 mai 1992 définissant les procédures d'accès, de séjour, de sortie et d'organisation du travail en milieu hyperbare.

**CHEF(S) D'OPÉRATION HYPERBARE**

Nom

N° du CAH

Date de délivrance

.....  
.....  
.....

**REMARQUES COMPLÉMENTAIRES**

À .....le ...../...../.....  
Signature

## **Comité Interrégional EST** **Commission Audiovisuelle**

# **Projets 2011**



**Stage photo Vidéo: 30 Avril et 1er Mai CAV 68**

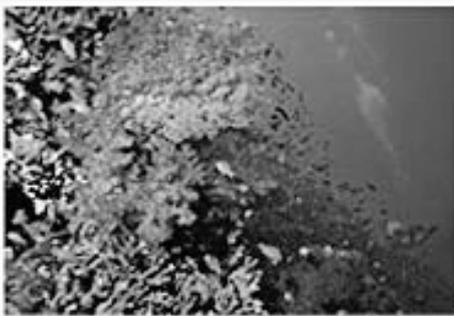
**Stage photo: Le 8 Mai Lac Achard CAV 67**

**Stage Photo + : Le 18 Septembre CAV 67**

**Stage Photo Vidéo : Le 19 et 20 Novembre CAV 68**

**Rencontre photo de Plobsheim le 5 Juin CAV 67**

**Le nombre des participants aux différents stages étant limités  
Merci de prendre rapidement contact à mon adresse.**



**Stage photo en Colombie Britannique  
avec Claude Ruff du 21 au 31 Aout**

**Renseignements ou réservation : 03 88 07 14 52  
06 78 41 28 58**



**Merci aux Présidents des clubs de  
bien vouloir recenser les membres  
de leurs clubs intéressés par la  
formation photo vidéo audiovisuel.**



**Les dates et programmes seront  
confirmés sur les Sites du Comité  
EST et du CODEP 67**

**Pour mémoire, je vous rappelle les rencontres  
mensuelles photographiques + post-traitement**

Sous le Haut patronage de la Ville de Strasbourg et la C.U.S

Grande Salle de l'Aubette à Strasbourg

du 8 au 10 Avril 2011

# Fête Européenne de l'image sous-marine et de l'Environnement

## 23<sup>ème</sup> Concours International Photos-Audiovisuels-Vidéos

tel: 06.16.43.94.74

//fete.image.s.marine@free.fr



STAGE ENVIRONNEMENT ET BIOLOGIE SUBAQUATIQUES  
« SENSIBILISATION A LA BIOLOGIE D'EAU DOUCE » 9, 10 et 11 septembre 2011

RENDEZ-VOUS : **Vendredi 9 septembre 2011 à 18 h Vaumarcus (Neuchâtel) – Fondation Le Camp**  
Route du Camp 7, Maison 5, 2028 Vaumarcus  
www.lecamp.ch

PROGRAMME DU STAGE :

**Vendredi 9 septembre :**

18 h 00 : Accueil participants, vérifications administratives (licence, certificat médical...), présentation du stage  
19 h 00 : Exposé général : eau douce, biotope, écosystème, animaux, végétaux.

La charte du plongeur responsable

Les niveaux bio de la FFESSM

20 h 45 : Repas

21 h 30 : Film

*\* Ce programme peut subir de légères modifications en fonction du temps et des visites possibles.*

**Samedi 10 septembre :**

08 h 00 : Petit déjeuner

09 h 00 : Rendez-vous à la plage de Boudry

09 h 30 : Plongée, observations et prélèvements d'échantillons

11 h 00 : Exploitation des récoltes du matin

12 h 30 : Repas (boissons non comprises)

14 h 00 : Observations (bino, micro) et film ou présentations sur les eaux douces

17 h 00 : Visite et découverte du milieu « rivière », l'escalier à poissons, la hutte du castor...

19 h 00 : Plongée de nuit, observations et prélèvements d'échantillons

Après la plongée : Repas (boissons non comprises)

**Dimanche 11 septembre :**

08 h 00 : Petit déjeuner

09 h 00 : Exploitation des récoltes

10 h 00 : Activités laboratoire : bino, microscope

11 h 30 : Découverte des rives du lac à Vaumarcus

13 h 00 : Repas (boissons non comprises)

14 h 00 : Présentation de Doris

15 h 00 : Synthèse et conclusion. Fin du stage

MATERIEL A EMPORTER : Bouteilles gonflées (prévoir pour 2 plongées), gilet, détendeur, PMT, combinaison, ceinture de plomb... (Aucun prêt et location de matériel sur place). 2 lampes pour plongée de nuit. Bottes et vêtements de pluie conseillés.

Prévoir un sac de couchage ou draps (non fournis), affaires de toilette...

**Ne pas oublier carte d'identité ou passeport.**

**Conditions d'inscription**

- Frais de participation (4 repas, 2 nuits en dortoirs, 2 petits-déjeuners, matériel divers) : 100 euros

- 24 places maximum

- Niveau technique minimum : Plongeur Niveau 2

Talon d'inscription ci-dessous à retourner à Michel KUPFER **pour le 13 août 2011** au plus tard.

✂ .....

Inscription au stage "**Sensibilisation à la biologie d'eau douce**"

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : ..... Tel : .....

Club : ..... N° de licence : .....

N° de club : ..... Brevet technique : ..... Brevet Bio : .....

participera au stage des **9, 10 et 11 septembre** à Boudry-Vaumarcus, Neuchâtel, ci-joint un chèque de 100 euros à l'ordre de La Ligue de Franche-Comté de la FFESSM pour frais de participation au stage.

Michel KUPFER  
19 Grande Rue  
25410 FERRIERES-LES-BOIS  
06 75 87 21 32  
michel-kupfer@orange.fr





## Commission Régionale Est *Environnement et Biologie Subaquatiques*

### STAGE REGIONAL DE BIOLOGIE SUBAQUATIQUE

#### “ INITIATION A LA BIOLOGIE D’EAU DOUCE “ 3, 4, 5 juin 2011

#### RENDEZ-VOUS:

**Vendredi 3 juin 18h 30** à l’IUT Louis Pasteur de Strasbourg, Département Génie Biologique 1, allée d’Athènes Schiltigheim (en cas de difficulté 06 11 05 13 08).

#### PROGRAMME DU STAGE:

##### **Vendredi 3 juin :**

18h 30: Accueil des participants, vérifications administratives (licence 2011, certificat médical,...), présentation du stage et des différents niveaux de « Plongeurs Bio ».

19h 00: Exposé général sur les gravières et les rivières (animaux et végétaux).

20h 00: Présentation « Attitude à avoir avant, pendant et après la plongée ».

20h 30: Repas

21h 00 à 22h 00: Projection du film “Les gravières au fil des saisons” de Serge Dumont.

Présentation des espèces qui pourront être rencontrées durant le stage dans les différents biotopes.

##### **Samedi 4 juin :**

09h 00: Rendez-vous à la gravière.

10h 00: Plongée, observations et prélèvements d’échantillons.

11h 15: Promenade pour découvrir le milieu « rivière ».

12h 00: Repas pris au bord de la gravière.

13h 30: Observations d’espèces animales et végétales dans un plan d’eau stagnante.

14h 30: Exploitation des récoltes du matin en salle de travaux pratiques à l’IUT.

16h 30: Les amphibiens d’Alsace.

##### **Dimanche 5 juin :**

09h 00: Rendez-vous à la réserve naturelle de Kraft et découverte de l’écosystème.

12h 30: Repas pris à l’IUT.

14h 00: Exploitation des récoltes de la veille en salle de travaux pratiques.

14h 45: Zoom microscopique sur les plans d’eau alsaciens

15h 30: Faune et flore des eaux douces.

17h 00: Conclusion et fin du stage.

#### MATERIEL A EMPORTER:

Tout votre matériel de plongée.

Prévoir des bottes et un imperméable en fonction de la météo.

**ATTENTION : Aucun matériel ne sera délivré sur place**

## Conditions d'inscription

- Frais de participation (3 repas, boissons, goûters et matériel divers): 55 euros.
- 26 places maximum.
- Niveau technique minimum: Plongeur Niveau 2

Talon d'inscription à retourner à Jean-Benoît CRUMIERE **pour le 20 mai 2011** au plus tard.

A réception un mail de confirmation vous sera adressé, lui seul attestera de votre inscription.

Les chèques seront encaissés après le stage.

Inscription au stage de biologie **“Initiation à la biologie d'eau douce”**

Nom: ..... Prénom : .....

Adresse: .....

.....

Mail : ..... Tel: .....

Club: ..... N° de licence: .....

N° de club : .....Brevet technique : ..... Brevet Bio : .....

Certificat médical en cours de validité : OUI NON

Participera au stage des **3, 4, 5 juin** à Strasbourg, ci-joint un chèque de 55 euros à l'**ordre du Comité Régional Est de la FFESSM** pour frais de participation au stage.

**Jean-Benoît CRUMIERE**  
**2 impasse des pruniers**  
**67117 FURDENHEIM**  
**Tel: 06 11 05 13 08**  
**bio@ffessm-est.fr**



# COMITE INTERREGIONAL EST

Fédération Française d'Etudes et de Sports Sous-Marins

FONDEE EN 1948 - DELEGATAIRE DE L'ETAT - MEMBRE FONDATEUR DE LA CONFEDERATION MONDIALE DES ACTIVITES SUBAQUATIQUES - [www.ffessm.fr](http://www.ffessm.fr)  
SIEGE SOCIAL : 24 QUAI DE RIVE NEUVE - 13284 MARSEILLE CEDEX 07 - TELECOPIE : 04 91 54 77 43 Numéro Indigo 0 820 000



COMMISSION

## Médicale et de Prévention

**Dr Benoît BROUANT**

Président

Délégué Lorraine

Place de Condé  
57150 Creutzwald  
[president@cmp-est.fr](mailto:president@cmp-est.fr)  
[lorraine@cmp-est.fr](mailto:lorraine@cmp-est.fr)

**Dr Marc-Pascal KELLER**

Vice-Président

Délégué Alsace

19 rue de la Sinne  
68100 Mulhouse  
[alsace@cmp-est.fr](mailto:alsace@cmp-est.fr)

**Dr Jean-François DELOYE**

Délégué

Franche-Comté

29 bis rue Pasteur  
90300 Cravanche  
[franche-comte@cpm-est.fr](mailto:franche-comte@cpm-est.fr)

**Dr Michel BETH**

Délégué

Champagne-Ardenne

1 rue des Pivoines  
08000 Charleville-Mézières  
[champagne-ardenne@cmp-est.fr](mailto:champagne-ardenne@cmp-est.fr)

### RAPPORT D'ACTIVITES 2010

## ACTIVITES PAR REGION

### ALSACE

#### 1) Effectifs

55 médecins fédéraux potentiellement actifs.

Nouveaux agréments :

**Dr François VO DINH**, médecin généraliste Baldersheim (68) présenté par l'EPSM de Guebwiller.

**Dr Dung NGUYEN**, radiologue à Strasbourg (67) présentée par le club ACAL de Strasbourg.

**Dr Kritananda CHINAPPEN**, médecin généraliste à Illkirch (67) présenté par le club Diodon de Fegersheim.

#### 2) Actions de formation

9 janvier 2010 : La CTD-67 et la CMP-67 ont organisé, à Schiltigheim, leur 3ème séminaire avec comme sujet cette année "Le Risque"

11 mars 2010 : 9èmes Rencontres Médicales des médecins fédéraux du Bas-Rhin ( CMP67 ) à Sessenheim.

18 mars 2010 : 5ème Soirée Médicale à Fessenheim organisée par la CMP68 est ouverte à tous les plongeurs. Au programme : "Bobos du plongeur", "Stress et plongée" et "Le hockey subaquatique"

### CHAMPAGNES-ARDENNES

#### 1) Effectifs

26 médecins fédéraux potentiellement actifs.

#### 2) Actions de formation

23 avril 2010 : Soirée médicale organisée par le CoDep 10 à la Chapelle Saint Luc. Au programme "l'Oeil du plongeur" par le Docteur Farrugia, "le FOP" par le Docteur Bertaud et "ADD et MDD" par le Docteur Astier.

### FRANCHE-COMTE

#### 1) Effectifs

31 médecins fédéraux potentiellement actifs.

Nouveaux agréments :

**Dr Laurent BALP**, anesthésiste-réanimateur à Lons-le-Saulnier (39) présenté club de plongée Dole-Sub.

**Dr Michel ROYER**, médecin généraliste à Scey sur Saone (70) présenté par le club de plongée de Vesoul.

## **LORRAINE et LUXEMBOURG**

### **1) Effectifs**

84 médecins fédéraux potentiellement actifs.

Nouveaux agréments :

**Dr Cyril LE BAILLY**, médecin généraliste à Metz (57) présenté par le club Metz Plongée Loisir.

### **2) Actions de formation**

6 février 2010 : 8èmes Rencontres Médico-Techniques de la Moselle organisées par la CMP57, à l'Hôpital Legouest de Metz. Au programme "les accidents de l'oreille interne", "Statistiques du DAN", "Dos et plongée" et "le hockey subaquatique".

2 mars 2010 : Réunion de la CMP-54 à Nancy avec conférence sur "Les dangers de la faune" par le Docteur Philippe Seivert.

## **ACTIVITES INTER-REGIONNALES**

### **1) Effectifs**

196 médecins fédéraux potentiellement actifs.

Sur 70 relevés d'activité : 44 visites de non contre-indication en moyenne par médecin en 2010

### **2) Actions de formation**

Participations de médecins fédéraux aux enseignements universitaires :

- Diplôme Inter-Universitaire de Médecine Subaquatique et Hyperbare (Facultés de Besançon, Nancy et Strasbourg) : Dr Bonnet (51), Dr Brouant (57), Dr Schittly (67).

- Capacité de médecine du Sport (Faculté de Nancy) : Dr Brouant (57).

AG de la CMP-Est le 7 mars 2010 à Lunéville.

Réunion d'automne le 18 septembre 2010 à Nancy (problème de compatibilité pour la vidéo-transmission avec Besançon).

### **3) Activités médicales**

Discussion de 3 dossiers d'accident et de 22 dossiers d'aptitude en Commission.

50 fichiers (dont 33 diaporamas) dans la bibliothèque.

Validation "Medizinisches Attest für Nichtkontraindikationen" disponible sur :

<http://www.cmp-est.fr/2.html>

## **ACTIVITES NATIONALES**

Réunion de CMPN du 19 mars 2010 à Annecy et du 10 décembre 2010 à Paris (Dr Brouant).

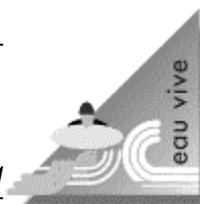
Présentation de "Maladie de Rendu Osler et plongée" par le Dr Stephan (68) à la réunion scientifique annuelle de la CMPN à l'hôpital Cochin.

Thillois, le 13 février 2011,  
Docteur Benoît Brouant  
Président CMP-Est.

# COMITE EST - CR - CD54 - CD67 & CD88

## Nage en Eau Vive

### CALENDRIER Prévisionnel 2011 (Ed. Mars 2011)



#### Stages préparatoires Flotteurs d'argent / initiateurs / Or

- Stage I 23 - 24 - 25 avril 2011 Alpes (Isère)
- Stage II (Perf sous réserve d'acceptation) 11 - 12 - 13 juin 2011 Alpes (Vénéon)
- Stage Examen 24 - 25 sept 2011 Morvan (Cure)

*Nous nous réservons la possibilité de déplacer ou d'annuler un ou plusieurs stages selon les problèmes rencontrés (nombre de candidats, leur niveau, la météo, la disponibilité des moniteurs...)*

*Inscriptions auprès de Marc SCHNEIDER*

#### Sortie Découverte - Initiation - BASSIN ARTIFICIEL -

<b>16 avril 2011</b>	Parc des eaux vives Huningue	Resp. : CD67 Ph. Gruber
<b>21 mai 2011</b>	Parc des eaux vives Huningue	Resp. : CD67 Ph. Gruber
<b>18 juin 2011</b>	Parc des eaux vives Huningue	Resp. : CD67 Ph. Gruber
<b>3 septembre 2011</b>	Parc des eaux vives Huningue	Resp. : CD67 Ph. Gruber

*Pour les sorties sur Huningue, les dates doivent obligatoirement être confirmées auprès de Philippe GRUBER.*

*Les sorties Morvan et Epinal peuvent être accessibles aux handicapés moteur et/ou visuel*

*(Descente en tandem - Préparation indispensable)*

*D'autres dates pourront se greffer selon la demande. Attention le nombre de places est limité.*

#### Sortie Découverte - Initiation - MILIEU NATUREL -

- 22-23-24 avril 2011 Alpes (Isère)
- 14 - 15 mai 2011 Morvan (Chaloux)
- 27 - 28 août 2011 Nev Jeunes Morvan (Chaloux)
- 24-25 septembre 2011 Morvan (Cure)
- 22-23 octobre 2011 Morvan (Cure)
- 12-13 Novembre 2011 Morvan (Cure) (ss réserve)

*Les rivières et les lieux de rendez-vous seront fixés en fonction des niveaux d'eau.*

*Informations auprès de Marc SCHNEIDER ou Jean François BODENREIDER*

#### Sortie Découverte - Perfectionnement - MILIEU NATUREL -

- 11 - 12 - 13 juin 2011 Alpes (Vénéon) ou Suisse (Sarine) en fonction des candidatures du stage Vénéon (qui reste prioritaire)

*Les rivières et les lieux de rendez-vous seront fixés en fonction des niveaux d'eau.*

*Informations auprès de Marc SCHNEIDER ou Jean François BODENREIDER*

**NB** : Le matériel de nage (flotteurs, combinaison, casque, gilet) sera prêté prioritairement aux baptêmes.

#### Contacts

Marc SCHNEIDER (CR Est)

5, rue du melon - 67540 OSTWALD schneider.marc@iutlpa.u-strasbg.fr

☎ 03 88 66 75 54

Jean François BODENREIDER (88)

3, rue Haute 55130 GONDRECOURT LE CHATEAU jf.bodenreider@wanadoo.fr

☎ 03 29 89 65 05

Philippe GRUBER (67)

16b, Rue des champs 67201 ECKBOLSHEIM gruberphilippe@yahoo.fr

☎ 06 81 66 87 62

Xavier AUBIN (10)

11 rue des combattants d'AFN 10190 BUCEY sur Othe xavier.aubin@sfr.fr

☎ 03 25 40 75 77

Jean Louis FRANCOIS (54)

2 rue de décauville 54200 DOMMARTIN Les Touls jlfap@free.fr

☎ 06 61 77 70 76

## Rapport d'activités de la saison 2009/2010 de la commission interrégionale EST d'orientation subaquatique.

### STAGES D'INITIATION ET INTERCLUBS

De mi avril à fin septembre, six rencontres interclubs (IC) servant également de stage d'initiation à l'orientation sportive (niveau 1 ou qualification technique pour la pratique de l'orientation subaquatique + assurance Loisir 1 minimum) se sont tous déroulés dans le département 67 : cinq IC au plan d'eau de LA WANTZENAU et un à PLOBSHEIM.

Ont participé à au moins une de ces rencontres :

- 15 nageurs (dont 11 interrégionaux, 10 alsaciens) en catégorie 1,
- 2 nageurs (dont 2 interrégionaux, 1 alsacien) en catégorie 2 et
- 2 nageurs (aucun interrégional 1) en catégorie 3 ; soit au total 19 compétiteurs (-14) appartenant à 9 clubs (dont 4 clubs interrégionaux, 3 clubs alsaciens).

La participation moyenne était de 7,7 (-4,5) orienteurs par interclubs (mini à 6 et maxi à 13) avec des nageurs avec palmes venant également d'Ile de France (CASV de Versailles, PPO de Paris et CNHC de Houilles Carrière) et d'Allemagne (Fribourg) ; soit les moins bonnes statistiques, depuis de nombreuses années, pour notre commission interrégionale.

En fin de saison, 7 orienteurs interrégionaux ont été récompensés.

Les premières places du trophée national des interclubs ont été remportées par :

- PLOETZE Florence du CPS / Sélestat en catégorie 1 qui devance PAFFONI Yvon du CSV / Verdun et MASTIO Patrice de l'ACAL / Strasbourg.
- RANNAUD Timothée du CSV / Verdun en catégorie 2.
- SEBIRE Julien du CNHC de Houilles Carrière (78) en catégorie 3.

Au classement régional et national toutes catégories : 1<sup>er</sup> CPS / Sélestat - 2<sup>o</sup> CSV / Verdun - 3<sup>ème</sup> ACAL / Strasbourg.

Au Trophée national Jacques Dumas (casque de scaphandrier) qui prend uniquement en compte le classement de la catégorie 3 : 1<sup>er</sup> CNHC de Houilles Carrière (78) - 2<sup>o</sup> PPO de Paris (75) ; avec une seule participation dans les 2 cas.

La Coupe René Lélis reste ancrée au comité EST.

A noter également que 6 jeunes nageurs avec palmes, tous membres du CPS Sélestat, ont pu s'initier à l'orientation avec planchette en surface, lors du dernier interclubs de la saison, à La Wantzenau. Une réglementation spécifique sera mise en place, dès la prochaine saison, pour accueillir ce jeune public.

### CHAMPIONNATS REGIONAUX

4 manches de la Coupe de France se sont disputées cette année, dont 3 dans le comité Est et 1 dans le comité Centre. Une 5<sup>ème</sup> manche aurait dû avoir lieu à Brou (en fait, la première de la saison) mais a été annulée, compte tenu du peu de participants et aucun du comité Centre.

- 19 compétiteurs dont 14 régionaux ont participé au championnat EST à BRUMATH (1<sup>ère</sup> manche de la Coupe de France – 15 mai 2010) :

- Florence PLOETZE du CPS – Sélestat se classe 1<sup>ère</sup> dame, Gabrielle CANTIN 3<sup>ème</sup> (2<sup>ème</sup> régionale) et Annick KERNEL 4<sup>ème</sup> (3<sup>ème</sup> régionale), toujours du CPS – Sélestat.
- Yvon PAFFONI du CSV - Verdun se classe 2<sup>ème</sup> (1<sup>er</sup> régional), Alain BRAND du PACS - Strasbourg se classe 3<sup>ème</sup> (2<sup>ème</sup> régionale) et Tobias PLOETZE du CPS – Sélestat 4<sup>ème</sup> (3<sup>ème</sup> régional).
- Florence PLOETZE et Yvon PAFFONI sont les champions régionaux 2010.

- L'équipe MONK féminine du CPS composée de Gabrielle CANTIN et Florence PLOETZE est championne régionale 2010 et celle composée de Clarisse LEONHART et Annick KERNEL est vice-championne régionale 2010 (respectivement également championne de France et vice-championne de France).

- L'équipe MONK masculine du CPS composée de Pascal KNOBLOCH et Tobias PLOETZE est championne régionale 2010 et l'équipe de l'ACAL composée de Pascal FRICHEMENT et Bernard HASSELMANN est vice-championne régionale 2010. L'équipe du CSV (Timothée RANNAUD et Yvon PAFFONI) se classe 3<sup>ème</sup>.

- La Coupe du Monde qui a eu lieu 15 jours plus tard, également à BRUMATH (29 mai 2010), a servi de support, au classement de la 2<sup>ème</sup> manche de la Coupe de France 2010 que nous avons appelée « Coupe d'Alsace ». 18 nationaux, dont 14 régionaux y ont participé.
- Florence PLOETZE du CPS – Sélestat se classe 1<sup>ère</sup> dame, Gabrielle CANTIN 3<sup>ème</sup> (2<sup>ème</sup> régionale) et Annick KERNEL 5<sup>ème</sup> (3<sup>ème</sup> régionale), toutes du CPS – Sélestat.
- Pascal KNOBLOCH du CPS – Sélestat se classe 2<sup>ème</sup> (1<sup>er</sup> régional); Marc PETER du SACJ de Joueff se classe 3<sup>ème</sup> (2<sup>ème</sup> interrégional) et Bernard HASSELMANN de l'ACAL se classe 4<sup>ème</sup> (3<sup>ème</sup> régional).
- Seulement 13 compétiteurs dont 10 régionaux ont participé au trophée des Cigognes à LA WANTZENAU (3<sup>ème</sup> manche de la Coupe de France - 11 & 12 septembre 2010).
- Florence PLOETZE du CPS – Sélestat se classe 2<sup>ème</sup> chez les dames, avec nouveau record de France à l'épreuve Etoile, en 6'51.
- Timothée RANNAUD et Yvon PAFFONI du CSV - Verdun se classent respectivement 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> et Laurent RIEFFEL du PACS Strasbourg se classe 3<sup>ème</sup> chez les hommes.
- L'équipe masculine du CPS (composée de Tobias et Florence PLOETZE) se classe 1<sup>ère</sup>, du par équipe « B » mais le Trophée des Cigognes est remporté, au cumul des points de l'ensemble des épreuves, par le CSV (Club Subaquatique Verdunois).
- 19 compétiteurs dont 12 régionaux ont participé à la 4<sup>ème</sup> manche de la Coupe de France à CHALETTE-SUR-LOING (45) (18 & 19 septembre 2010), comptant également comme finale de la Coupe de France et du championnat de France par équipe 2010.
- Annick KERNEL et Gabrielle CANTIN du CPS – Sélestat se classent respectivement 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> chez les dames.
- Tobias PLOETZE du CPS – Sélestat se classe 1<sup>er</sup>, Marc PETER du SACJ - Joueff se classe 2<sup>ème</sup> et Serge ZAEPEL du PACS - Strasbourg se classe 3<sup>ème</sup> chez les hommes.
- Les équipes féminine du CPS et masculine du CSV remportent l'épreuve par équipe « A ».

Au classement final de la Coupe de France 2010 :

Chez les dames : Florence PLOETZE du CPS – Sélestat se classe 1<sup>ère</sup> ex-aequo (avec Pascale SCHWAEDERLE du club de Fosses – IDF), Gabrielle CANTIN (CPS) 3<sup>ème</sup> et Annick KERNEL (CPS) 4<sup>ème</sup>.

Chez les hommes : Yvon PAFFONI du CSV – Verdun se classe 1<sup>er</sup>, Marc PETER du SACJ – Joueff 2<sup>ème</sup>, Alain BRAND du PACS – Strasbourg 3<sup>ème</sup>, Serge ZAEPEL (PACS) 4<sup>ème</sup>, Timothée RANNAUD (CSV) 5<sup>ème</sup>, Laurent RIEFFEL (PACS) 6<sup>ème</sup>, Lucien CIESIELSKI (ACAL) 7<sup>ème</sup>, Tobias PLOETZE (CPS) 9<sup>ème</sup>, Pascal FRICHEMENT (ACAL) 10<sup>ème</sup>, Marc FISCHER (ACAL) 11<sup>ème</sup>, Bernard HASSELMANN (ACAL) 12<sup>ème</sup>, Daniel SCHMITT (ACAL) 13<sup>ème</sup>, Pascal KNOBLOCH (CPS) 14<sup>ème</sup>, Patrice MASTIO (ACAL) 15<sup>ème</sup>.

**Le Club de Plongée de Sélestat remporte pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, le « Challenge Fédéral » (combiné général des épreuves individuelles et par équipe), la coupe « Georges GUILLEMAIN » (épreuves par équipe) et la coupe « Bernard JACQUES » (Vétérans).**

#### CHAMPIONNATS DE FRANCE 2010.

- **Le Championnat de France Individuel** (combiné des épreuves «Etoiles», «5 Points» et «Course en M») s'est déroulé à la base de Cergy-Neuville, en Ile de France, du 20 au 24 mai 2010. 4 dames (dont 2 régionales) et 12 hommes (dont 10 régionaux) se sont affrontés.
- **Florence PLOETZE** du CPS – Sélestat remporte son 6<sup>ème</sup> titre consécutif de championne de France, en remportant l'ensemble des épreuves.
- **Pascal KNOBLOCH** du CPS – Sélestat remporte son 3<sup>ème</sup> titre consécutif de champion de France, en remportant l'épreuve « 5 Points » et la « Course en M ».
- Les autres classés de nos régionaux :
  - Annick KERNEL (CPS) 3<sup>ème</sup> chez les dames (2<sup>ème</sup> à l'épreuve 5 points, 3<sup>ème</sup> aux autres épreuves),
  - **Marc PETER (SACJ - Joelf) (54) est Vice-champion de France (1<sup>er</sup> à l'épreuve Etoile,** 2<sup>ème</sup> aux autres épreuves).
  - Yvon PAFFONI (CSV - Verdun) 3<sup>ème</sup> (2<sup>ème</sup> à l'épreuve Etoile),
  - Alain BRAND (PACS) 4<sup>ème</sup> (3<sup>ème</sup> à la course en M),
  - Timothée RANNAUD (CSV) 5<sup>ème</sup> (3<sup>ème</sup> à l'épreuve 5 points),
  - Laurent RIEFFEL (PACS) 6<sup>ème</sup>
  - Bernard HASSELMANN (ACAL) 7<sup>ème</sup> (3<sup>ème</sup> à l'épreuve Etoile)
  - Marc FISCHER (ACAL) 8<sup>ème</sup>,
  - Pascal FRICHEMENT (ACAL) 9<sup>ème</sup> et
  - Lucien CIESIELSKI (ACAL) 10<sup>ème</sup>, chez les hommes.

• **Le 2<sup>ème</sup> championnat de France, épreuve Parallèle**, s'est disputé cette année, de nouveau au plan d'eau de Brumath, le 16 mai 2010, lendemain du championnat régional Est. Cette nouvelle épreuve CMAS qui a lieu pour la 3<sup>ème</sup> fois, voit deux orienteurs s'affronter simultanément sur un parcours de 200 mètres (bouée sans repère à 50 m, avec repère à 100 m puis demi-tour vers une ligne de précision réduite à 4 m) ; alliant course de vitesse et de précision. Seulement deux dames et trois hommes ont terminé leur parcours. Puis les 2 dames et hommes les plus rapides, se sont affrontés en finale.

Chez les dames, Florence PLOETZE du CPS – Sélestat n'a pu défendre son titre, étant malade ce jour là et c'est **Pascale SCHWAEDERLE** du club de **FOSES (IDF)** qui en a profité pour remporter son premier titre de championne de France sur cette épreuve.

Chez les hommes, **Pascal KNOBLOCH** du CPS – Sélestat a conservé son titre de champion de France et Bernard HASSELMANN de l'ACAL – Strasbourg se classe 3<sup>ème</sup>.

- **Le championnat de France MONK** s'est également disputé cette année au plan d'eau de Brumath, le 14 mai 2010, veille du championnat régional Est.
- **chez les dames : le 1<sup>er</sup> binôme du CPS (Gabrielle CANTIN et Florence PLOETZE) est champion de France 2010 et le 2<sup>e</sup> binôme du CPS (Clarisse LEONHART et Annick KERNEL) est vice-champion de France.**
- **chez les hommes : le binôme du CPS (Pascal KNOBLOCH et Tobias PLOETZE) est champion de France 2010, celui de l'ACAL (Pascal FRICHEMENT et Bernard HASSELMANN) est vice-champion 2010 et l'équipe du CSV (Timothée RANNAUD et Yvon PAFFONI) se classe 3<sup>ème</sup>.**

• **Le championnat de France par Equipe** correspond au combiné des classements des épreuves par équipe type « A » au championnat à Châlette-sur-Loing (45) (19/09/10) et par équipe type « B » au trophée des Cigognes à La Wantzenau (12/09/10).

- **l'équipe féminine du CPS – Sélestat est championne de France 2010**
- **l'équipe du CSV - Verdun est championne de France 2010, l'équipe du PACS – Strasbourg est vice-championne de France**, l'équipe homme du CPS – Sélestat se classe 3<sup>ème</sup> et celle de l'ACAL – Strasbourg se classe 4<sup>ème</sup>.

#### RENCONTRES INTERNATIONALES

Des membres du comité EST ont été sélectionnés pour participer aux diverses rencontres internationales :

- **Coupe du Monde à Brumath (29 et 30 mai 2010)** : sur les 8 sélectionnés en Equipe de France, 5 étaient régionaux. Les autres participants locaux et nationaux ont seulement concouru au classement de la Coupe d'Alsace (2<sup>ème</sup> manche de la Coupe de France 2010).
- Au classement international de l'épreuve 5 Points :
  - Florence PLOETZE (CPS-Sélestat) : 5<sup>ème</sup> (Pascale SCHWAEDERLE de FOSSES – IDF : 9<sup>ème</sup>)
  - Gabrielle CANTIN (CPS -Sélestat) : 11<sup>ème</sup> (Mélanie CADIOU de PEC – Bretagne : 13<sup>ème</sup>)
  - Pascal KNOBLOCH (CPS -Sélestat) : 17<sup>ème</sup> (Hugues BRILHAULT du PPO – IDF : 10<sup>ème</sup>)
  - Bernard HASSELMANN (ACAL – Strasbourg) : 23<sup>ème</sup>
  - Yvon PAFFONI (CSV Verdun) : 28<sup>ème</sup>
- Au classement de l'épreuve par équipe :
  - **L'équipe de France féminine se classe 2<sup>ème</sup> nation**
  - L'équipe de France masculine se classe 6<sup>ème</sup> (en devançant les équipes de l'ACAL et du PACS)
- Au classement de l'épreuve parallèle :
  - Pascal KNOBLOCH (CPS -Sélestat) : 5<sup>ème</sup>
- **Coupe du Monde à Hradeck Nad Nisou (République Tchèque)** du 25 au 27 juin 2010
- 5 régionaux y ont participé :
  - Florence PLOETZE (CPS-Sélestat) : 12<sup>ème</sup> à l'épreuve 5 Points
  - Gabrielle CANTIN (CPS -Sélestat)
  - Timothée RANNAUD (CSV - Verdun) : 37<sup>ème</sup> à l'épreuve 5 Points
  - Yvon PAFFONI (CSV - Verdun) : 38<sup>ème</sup> à l'épreuve 5 Points et 16<sup>ème</sup> à l'épreuve Parallèle
  - Serge ZAEPFEL (PACS Strasbourg) : 43<sup>ème</sup>
  - Equipe de France dames (avec Pascale SCHWAEDERLE) : 5<sup>ème</sup>
  - Equipe de France hommes (avec Hugues BRILHAULT) : 8<sup>ème</sup>
- **22<sup>e</sup> Championnat d'Europe à Hradeck Nad Nisou (République Tchèque)** du 28 août au 05 septembre 2010 : 6 régionaux y ont participé :

La délégation française était composée de :

Serge ZAEPFEL, chef d'équipe, entraîneur et président de la commission nationale ;

Florence PLOETZE (CPS), Gabrielle CANTIN (CPS), Pascale SCHWAEDERLE (FOSSES – IDF), et Mélanie CADIOU (PEC – Bretagne) (également Junior) pour l'équipe dames ;  
Pascal KNOBLOCH (CPS), Bernard HASSELMANN (ACAL), Hugues BRILHAULT (PPO – IDF), Timothée RANNAUD (CSV) (1<sup>er</sup> sélection et également Junior) et Yvon PAFFONI (CSV), pour l'équipe hommes.

## Le principal résultat :

**1<sup>er</sup> titre de CHAMPIONNE D'EUROPE à l'épreuve MONK pour Florence PLOETZE (CPS-Sélestat) et Pascale SCHWAEDERLE (FOSSÉS – IDF) devançant les équipes de République Tchèque et d'Ukraine.**



A noter parmi les autres résultats (épreuves terminées) :

- Au classement de l'épreuve « Parallèle » :
  - Pascale SCHWAEDERLE (FOSSÉS – IDF) : 5<sup>ème</sup>
  - Florence PLOETZE (CPS-Sélestat) : 9<sup>ème</sup>
  - Mélanie CADIOU (PEC – Bretagne) : 9<sup>ème</sup> chez les Juniors dames
  - Timothée RANNAUD (CSV - Verdun) : 4<sup>ème</sup> chez les Juniors hommes
- Au classement de l'épreuve « 5 Points » :
  - Florence PLOETZE (CPS-Sélestat) : 10<sup>ème</sup>
  - Pascale SCHWAEDERLE (FOSSÉS – IDF) : 15<sup>ème</sup>
  - Mélanie CADIOU (PEC – Bretagne) : 11<sup>ème</sup> chez les Juniors dames
  - Bernard HASSELMANN (ACAL) : 19<sup>ème</sup>
  - Timothée RANNAUD (CSV - Verdun) : 13<sup>ème</sup> chez les Juniors hommes
- Au classement de l'épreuve « Course en M » :
  - Florence PLOETZE (CPS-Sélestat) : 10<sup>ème</sup>
  - Pascale SCHWAEDERLE (FOSSÉS – IDF) : 16<sup>ème</sup>
  - Gabrielle CANTIN (CPS-Sélestat) : 18<sup>ème</sup> (absente lors des précédentes épreuves)
  - Hugues BRILHAULT (PPO – IDF) : 20<sup>ème</sup>
  - Bernard HASSELMANN (ACAL) : 25<sup>ème</sup>
- Au classement de l'épreuve « Equipe A » :
  - L'équipe de France féminine se classe 6<sup>ème</sup>
  - L'équipe de France masculine se classe 11<sup>ème</sup>

## FORMATION DE CADRES

Suite au stage de formation de cadres organisé le 14 novembre 2009 à Marlenheim, et après la validation de la partie pratique en cours de saison 2010, ont obtenus leurs diplômes de :

- Juge 1<sup>er</sup> degré :
  - Carine ETAIX (Plongée Aquatique Club de Strasbourg)
  - Yves KOBLER (Touring Plongée Strasbourg)
  - Pascal FRICHEMENT (Aquatic Club d'Alsace Lorraine)
  - ainsi qu'Alexia ZAEPFEL (Plongée Aquatique Club de Strasbourg), suite à la formation qui a eu lieu le 27 novembre 2010

- Juge 2<sup>ème</sup> degré :

- Clarisse LEONHART (Club de Plongée de Sélestat)
- Gabrielle CANTIN (Club de Plongée de Sélestat)
- Jean-Claude KOBLER (Touring Plongée Strasbourg)
- Juge 3<sup>ème</sup> degré :
  - Alain BRAND (Plongée Aquatique Club de Strasbourg)
  - Daniel SCHMITT (Aquatic Club d'Alsace Lorraine)
  - Laurent RIEFFEL (Plongée Aquatique Club de Strasbourg)
  - Florence PLOETZE (Club de Plongée de Sélestat)

Quelques formations sont encore en cours mais nous manquons néanmoins de nouveaux juges puisque notre staff de juges a perdu une pièce maîtresse en la personne de Jean-Claude SCHWAEDERLE et tous les orienteurs un ami cher qui savait nous conter les exploits des plus anciens et était la mémoire pour nous tous, « jeunes » orienteurs qui se sont succédés, depuis l'origine de cette activité née en Ile de France ; où les premiers championnats de France ont été organisés, de 1966 à 1971, à Viry-Châtillon. Avant que les orienteurs du comité Est ne s'en mêlent, de nombreux affrontements ont eu lieu entre les clubs du CNV (Viry-Châtillon), du CSAKB (Kremlain-Bicêtre) et de l'AVG (Villeneuve la Garenne, où tu reposeras bientôt en paix).

Malgré tout ton courage et un moral d'acier pour supporter cette terrible maladie et tous les soins nécessaires, une fois de plus elle était la plus forte et ta présence nous manquera beaucoup, dès le prochain trophée des cigognes, les 11 et 12 septembre prochains à La Wantzenau ; où tu comptais t'y rendre, pour officier en tant que juge bateau, avec Mauricette qui avait la maîtrise des chronos. Nous ne manquerons pas de te rendre un dernier hommage à cette occasion.

Une pensée toute particulière à Mauricette et tes enfants qui t'ont soutenu pendant toutes ces épreuves et plus particulièrement à Pascale, ta fille que tous les plongeurs connaissent bien, via Subaqua, pour ses nombreux exploits sportifs, ses 14 titres de championnes de France de 1985 à 2004 (je lui en ai piqué 4 entre temps) et ses nombreuses sélections internationales (2 podiums sur 3 partagés avec elle, lors de championnats) où elle défendra ces jours-ci, une nouvelle fois, les couleurs de la France, lors des championnats d'Europe qui ont lieu en République Tchèque, à Hradek nad Nisou.

Ceci n'étant déjà plus vrai, puisque le 30/09/2010, en compagnie de Florence, elle s'est même hissée sur la première marche du podium lors de l'épreuve Monk. Quel bel hommage, en ton souvenir, avec la Marseillaise, en guise d'au revoir !

**Tchao Jean-Claude, nous ne t'oublierons pas et chapeau pour ton courage!**



Un grand merci à tous nos cadres et juges locaux à notre **traceur régional, national et international Yvon PAFFONI (CSV - Verdun)** qui n'a failli dans aucune de ces missions ainsi qu'à **Bruno DISCOURS qui a construit l'ensemble d'un système d'orientation, répondant à tous les critères nécessaires pour la lecture des caps et distances sous l'eau :**  
[bruno.discours@inrs.fr](mailto:bruno.discours@inrs.fr)

**CALENDRIER DES ACTIVITES 2011 (MAJ du 07/03/2011)**

**STAGES D'INITIATION ET INTERCLUBS**

<b>Samedi 02 avril</b>	<b>IC n° 1 + initiation LA WANTZENAU</b>	<b>ACAL + CROS/CDOS</b>
<b>Samedi 30 avril</b>	<b>IC n° 2 + initiation LA WANTZENAU</b>	<b>PACS + CROS/CDOS</b>
<b>Samedi 21 mai</b>	<b>IC n° 3 + initiation LA WANTZENAU</b>	<b>CPS + CROS/CDOS</b>
<b>Samedi 2 juillet</b>	<b>IC n° 4 + initiation PLOBSHEIM</b>	<b>GAZ-ELEC + CROS/CDOS</b>
<b>Samedi 20 août</b>	<b>IC n° 5 + initiation PLOBSHEIM</b>	<b>CROS</b>
<b>Samedi 10 ou 17 septembre</b>	<b>(à confirmer) IC n° 6 + initiation LA WANTZENAU</b>	<b>CDOS</b>
<b>Dimanche 18 septembre</b>	<b>Fête des activités subaquatiques – Gravière du Fort – HOLTZHEIM CROS/CDOS</b>	

**AUTRES STAGES POSSIBLES SUR DEMANDE (se renseigner)**

**STAGES CADRES**

**Samedi 19 novembre**                      **Stage cadres**                      **Caserne de MARLENHEIM**

**CHAMPIONNATS REGIONAUX et MANCHES de COUPE DE FRANCE**

<b>16 – 17 avril</b>	<b>Championnat régional Centre (5P + M + EQ A)</b>	<b>BROU (28) (CENTRE)</b>
<b>13 – 15 mai</b>	<b>Trophée du Lac d'Annecy (5P + EQ A + parallèle) SEVRIER (74) lors de la Coupe du Monde</b>	
<b>Dimanche 12 juin</b>	<b>Championnat de France MONK</b>	<b>BENFELD</b>
<b>Dimanche 12 juin</b>	<b>Championnat de France PARALLELE</b>	<b>BENFELD</b>
<b>Lundi 13 juin</b>	<b>Championnat Est (5P + M)</b>	<b>BENFELD</b>
<b>03 - 04 septembre</b>	<b>(à confirmer) Trophée des Palmeurs du Gatinais (ET + M + EQ B) CHÂLETTE-SUR-LOING (45)</b>	
<b>24 – 25 septembre</b>	<b>(à confirmer) Trophée des Cigognes (5P + M + EQ C) et finale Coupe de France 2011 (4/5 manches) LA WANTZENAU</b>	

**CHAMPIONNATS DE FRANCE INDIVIDUEL**

**03 – 04 juin** **Championnat de France individuel (ET + 5P + M) LAROUX-HODEMENT (03)**

**COUPES DU MONDE et CHAMPIONNATS DU MONDE**

<b>13 – 15 mai</b>	<b>Coupe du Monde à SEVRIER (74) (// - 5P – EQ A)</b>	<b>FRANCE</b>
<b>27 – 29 mai</b>	<b>Coupe du Monde à LIBEREC ou JESENICE (ET – EQ A)</b>	<b>Rép. TCHEQUE</b>
<b>10 – 17 septembre</b>	<b>Championnats du Monde à BERLIN- STORITZSEE</b>	<b>ALLEMAGNE</b>

**Renseignements : Annick KERNEL**                      **2 rue Charles Gounod**                      **67600 SELESTAT**  
**Tél. 03 88 82 59 72 – Port. : 06 88 64 22 10 – e-mail : [akernel@club-internet.fr](mailto:akernel@club-internet.fr) ou [annick.kernel@neuf.fr](mailto:annick.kernel@neuf.fr)**

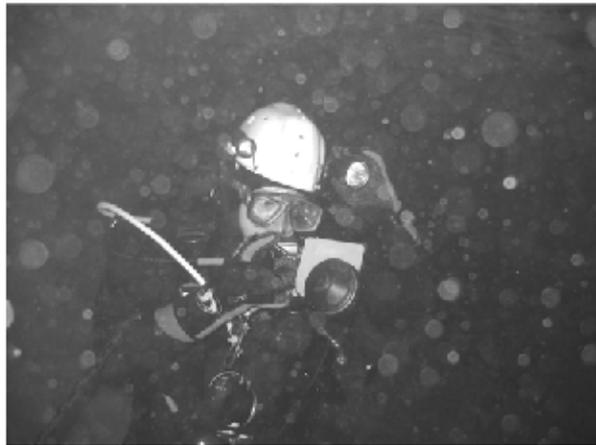


**COMITE EST**  
**Compte-rendu 2010**

**I) Stage Découverte-Initiation de mai 2010 : Châtillon sur Seine (Côte d’Or).**

Dix stagiaires présents à ce stage, un record. Sept stagiaires en découverte (le baptême de plongée souterraine) ; trois dans la phase suivante, acquisition des techniques de base. Le stage s’est déroulé par un temps splendide. La qualité des stagiaires et la préparation préalable de leur matériel ont permis que tout se passe avec fluidité.

	
<p><b>On y va ?</b></p>	<p><b>Oserez-vous entrer ?</b></p>
	
<p><b>Oui ce bloc est bien déposé dans l’eau.</b></p>	<p><b>Que c’est chouette !</b></p>



**Je peux maintenant prendre des photos.**



**Sortie, debriefing.**

**Photos Lucien Ciesielski.**

## **II) Formation et examen : Plongeur Souterrain Niveau 1**

Au stage de Juin à Chatillon sur Seine s'est déroulé le premier examen de Plongeur Souterrain Niveau 1. 5 plongeurs du Comité ont réussi l'ensemble des épreuves : Mrs Daveau Stéphane (Champagne), Furfaro Luca (Franche Comté), Marbach Serge (Alsace), Marcant Cédric (Alsace), Perrier Christophe (Alsace).

## **III) Expédition Nationale Juillet (Réseau Sappoie-Lougres) :**

8 plongeurs ont participé à cette expédition.

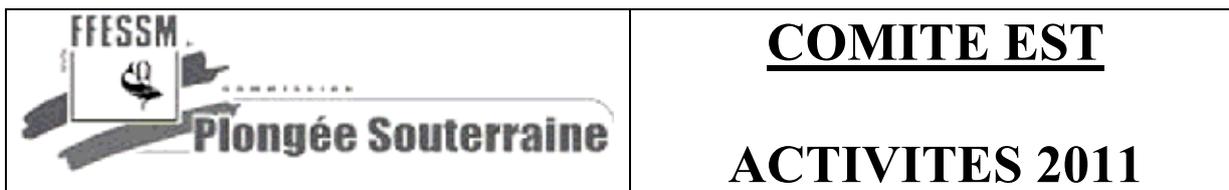
Les pluies du mois de Juillet ont considérablement entravé nos exploration. La turbidité de l'eau ne nous a cependant pas empêché de progresser dans l'exploration du siphon 7 de la résurgence de la Lougres. Malheureusement dans l'axe de progression en cours, un éboulis qui remonte vers la surface, nous sommes arrêtés par une étroiture à la profondeur de -2 mètres. Ce qui est assez rageant.

## **IV) Sortie en rivière souterraine :**

La sortie en rivière souterraine d'octobre a du être annulée faute d'un nombre suffisant de participants. Cette sortie annuelle, sans plongée, est pourtant ouverte à tous les licenciés de la FFESSM. Pour les plongeurs déjà initiés à la plongée souterraine elle a pour but de leur montrer, hors eau, des profils de galeries dans lesquels ils sont susceptibles de plonger. Pour les plongeurs non initiés à ce type de plongée, ou aux non plongeurs de la Fédération elle a pour but de leur montrer, à faible coût des galeries hors eau, de toute beauté, que peu d'yeux ont déjà vu, donc peu polluées par les visiteurs ; en effet on y pénètre qu'avec un éclairage électrique.

Lucien Ciesielski

Président Commission Plongée Souterraine du Comité EST de la FFESSM



LA LOI SUR LE SPORT 84-610 MODIFIEE IMPOSE A TOUT GROUPEMENT SPORTIF:

« L'OBLIGATION D'INFORMER LEURS ADHERENTS DE LEUR INTERET A SOUSCRIRE

UN CONTRAT D'ASSURANCE DE PERSONNE AYANT POUR OBJET DE PROPOSER DES GARANTIES FORFAITAIRES EN CAS DE DOMMAGE CORPOREL ». Au renouvellement de votre licence vous avez été informé de votre intérêt. Sans que la pratique de la plongée souterraine en stage présente plus de risque que la plongée classique, le coût d'une opération de secours y est plus grand. L'assurance complémentaire individuelle, couvrant le risque avec un volet individuel prévoyance et un volet assistance et rapatriement, comme par exemple l'assurance Loisir 1, loisir 2, loisir 3 présentée avec votre licence, est obligatoire. Si vous n'êtes pas déjà assuré à titre individuel consultez le secrétariat de votre Club ou votre assureur.

**DECOUVERTE - INITIATION** : Du vendredi 6 mai à 21h au 8 mai à 11h, à Châtillon sur Seine (Côte d'Or). Ce stage comprendra pour la DECOUVERTE, première plongée sous terre, un cours théorique adapté et votre première plongée sous terre, après la découverte vient l'INITIATION, pratique plus avancée des techniques spécifiques à l'exploration, au total deux plongées sont prévues.

Brevet de plongée requis : Niveau 2. Prévoir comme matériel: scaphandres : 2 blocs identiques de 6, 8, 10 ou 12 litres (si possible avec robinetterie DIN) + deux détendeurs avec manomètre, bouée avec « direct system », 1 casque avec 2 lampes étanches. . Du matériel individuel, peut être mis à disposition ; prendre contact (1° arrivé – 1° servi).

**Participation FORFAITAIRE aux frais : 115 € du vendredi 21h à dimanche midi.**  
**Le nombre de plongeur que nous pouvons accueillir étant fonction du nombre de cadres et des possibilités de couchage, les inscriptions seront prises dans l'ordre de réception de votre fiche d'inscription et de votre règlement.**

**PERFECTIONNEMENT : 1° Châtillon sur Seine (Côte d'Or)** Du vendredi 24 juin 21h au dimanche 26 juin matin.

Programme orienté vers le brevet PS1 : techniques du fil d'Ariane, transport de matériel, etc.

**Participation FORFAITAIRE aux frais : 115 € du vendredi 21h à dimanche 11h.**

**2° Doubs** Du jeudi soir 10 novembre au 13 novembre midi  
 Thèmes à définir (tout comme le montant de la participation); contact Laurent Caillère

**EXPEDITION REGIONALE : dans le réseau Sappoie – Lougres (70-25)**

**Du 8 au 17 juillet. Prendre contact avec Laurent Caillère.**

Nous avons planifié pour l'année prochaine la reprise de l'exploration de la rivière du coté de la perte car lorsque des raisons météorologiques nous ont obligé d'arrêter cette axe de progression le plongeur de pointe était dans une galerie à l'air libre. Nous avons donc vérifié la sécurité de l'accès à cette partie du réseau. La collaboration que nous entretenons avec des

spéléologues locaux nous permet aussi d'envisager de pomper les derniers mètres d'eau qui bloquent notre progression dans le siphon 7.

### **RANDONNEE PALMEE SOUTERRAINE : LA LOUGRES (25)**

Du samedi 8 octobre 11 h au dimanche 9 octobre midi. Cette sortie se déroulera : Le samedi : dans une rivière souterraine qui parcourt des galeries dont le concrétionnement est remarquable. Nous avons la possibilité d'organiser cette sortie dans ce réseau que nous avons découvert en plongée car maintenant nous y accédons sans plonger et la progression a été sécurisée par des spéléologues locaux. La préservation de la beauté du site imposera à tous, sous terre, de ne toucher à rien et de suivre strictement un cheminement balisé.

Le dimanche matin pour les plus courageux: dans une deuxième rivière souterraine.

Participation **FORFAITAIRE** aux frais : 55 €

L'hébergement est assuré dans une ferme auberge typique de la Haute Saône.

Ce montant inclut, outre les frais de la sortie sous terre, les deux repas et la nuit de samedi à dimanche ainsi que le petit déjeuner

Le plan d'accès vous sera envoyé par mail à réception de votre inscription.

Cette sortie, sans plongée, est ouverte à tous les licenciés de la FFESSM, assurance individuelle obligatoire. Mais la spécificité des conditions de cette sortie ( atmosphère humide, obscurité, passages répétés dans de l'eau à 10°C, nage avec palmes, déplacement et ramping en combinaison, effort peu intense mais long ) fait qu'elle ne peut être envisagée que par des personnes en bonne condition physique.

Le matériel indispensable est le suivant :

- Combinaison néoprène : bas, haut, chaussons + vêtement type treillis (survêtement déconseillé) pour protéger la combinaison, une ceinture est bien utile pour empêcher cette protection de flotter autour de vous.
- Bottes adaptées au port des chaussons néoprènes, 2 sachets plastiques pour enfiler les bottes. Les bottes seront déposées à un endroit et la progression se fera ensuite avec vos palmes. Pas de masque et pas de tuba
- Gants « ménage, toilés » ou de plongée mais ces derniers seront très abîmés à l'issue de la sortie
- Casque de chantier comme support d'un éclairage de poids pas trop grand. Toutes les entreprises dont les employés doivent porter un casque sont tenues de changer régulièrement ces casques ; vous pouvez donc en récupérer facilement gratuitement. Nous en disposons de quelques-uns que nous pourrions mettre à votre disposition, sans éclairage ; premier arrivé, premier servi. Comme éclairage deux lampes légères de plongée conviennent. La fixation sur le casque se fait par des anneaux de chambre à air passant dans des trous que vous aurez percés ou que nous percerons. Prévoir pile(s) de rechange.
- On trouve maintenant des éclairages à base de LED qui fonctionnent très bien. Tous ne sont pas adaptés car la lumière émise peut être insuffisante ; nous pouvons vous conseiller le cas échéant
- De nombreux sacs poubelle, pour assurer un retour relativement propre de votre véhicule, et une brosse chiendent pour nettoyer votre matériel.
- **Cintres pour l'égouttage de votre matériel pour la sortie du dimanche matin.**
- Un sac de couchage : logement collectif en dortoir (des chambres d'hôte, en nombre limité, avec toilettes et douches, sont disponibles pour des couples, avec supplément. Nous prévenir dès que possible)

- Pour les mineurs : apporter ce matériel en double pour la personne qui ira sous terre avec vous et sous la responsabilité de laquelle vous serez.

### Contacts :

Laurent Caillère : 06 07 41 95 12

[laurent.caillere@wanadoo.fr](mailto:laurent.caillere@wanadoo.fr)

Lucien Ciesielski : 03 88 61 52 60

[lucien.ciesielski@orange.fr](mailto:lucien.ciesielski@orange.fr)

### INSCRIPTION : UTILISEZ LE FORMULAIRE DE LA PAGE SUIVANTE

Les sorties étant très dépendantes des conditions météorologiques, si vous êtes intéressés par une de nos activités, faites nous en part, par mail, pour que vous soyez avertis d'éventuels reports de date. Le programme et les modifications éventuelles seront consultables en 2011 sur le site : [www.ffessm-est.fr](http://www.ffessm-est.fr)

### La fiche d'inscription est téléchargeable

Les inscriptions **complètes** sont à envoyer au plus tôt chez :

Laurent CAILLERE      1 Rue Philippe Bellocq      67450 MUNDOLSHEIM

accompagnée d'une enveloppe timbrée à votre adresse, si vous n'avez pas d'adresse électronique, de votre règlement par chèque à l'ordre de « COMMISSION PLONGEE SOUTERRAINE EST », des photocopies du certificat médical en cours de validité, de la licence en cours, du brevet plongée FFESSM sauf pour la sortie **randonnée palmée souterraine**.

### Les cadres régionaux



Caillère Laurent  
Instructeur



Ciesielski Lucien  
Instructeur



Gillard Frédéric  
Initiateur



**Commission Plongée Souterraine du Comité Inter -  
Régional EST**

**Commission Plongée Souterraine du CODEP-67**

### **INSCRIPTION A UN STAGE**

Document à remplir **LISIBLEMENT** surtout en ce qui concerne l'adresse électronique.

**Nom, Prénom :**

**Date de naissance :**

**Adresse :**

**Téléphone :**

**e-mail :**

**Club :**

**licence FFESSM N° :**

**Type de l'assurance individuelle:**

**S'inscrit au stage :**

**Du :**

**Au :**

**Certificat médical en date du :**

**Traitement médical en cours ou allergie aux médicaments :**

**Brevet de plongée FFESSM:**

**Signature :**

**Pour tout stage de plongée souterraine, autre que la découverte, indiquez vos plongées sous terre :**

**Laurent Caillère : 06 07 41 95 12**

**Lucien Ciesielski : 03 88 61 52 60**

**[laurent.caillere@wanadoo.fr](mailto:laurent.caillere@wanadoo.fr)**

**[lucien.ciesielski@orange.fr](mailto:lucien.ciesielski@orange.fr)**

# Bilan activités C.T.R - 2010

2009 2010

1 0

✓ Instructeur National Stagiaire :

Laurent MARCOUX

✓ Instructeurs Régionaux :

Anne Sophie KESSELER

Albin BERTEAUX

✓ Instructeurs Régionaux Stagiaires :

✓ **Moniteur Fédéral 2<sup>ème</sup> degré :**

Brigitte MARCHAL

Nathalie ROESCH

Emmanuel BADIAS

Chris EVROT

Pierre LELOWSKI

Nicolas PRIEUR

✓ **Moniteur Fédéral 1<sup>er</sup> degré :**

✓ **Capacitaire Niveau 4 :**

✓ **Initiateur Club :**

0 2

0 0

1 6

16 20

55 38

130 105



# Calendrier actions C.T.R 2011

- ✓ Guide de palanquée N4 :
  - ✓ Stage + examen : 29/05 au 04/06 Niolon.
  - ✓ Stage + examen : 25/09 au 01/10 Niolon.
- ✓ M.F 1 :
  - ✓ Stage initial : (6 jours) 29/05 au 03/06 Niolon.
  - ✓ Stage initial : (6 jours) 25/09 au 30/09 Niolon.  
(délivrance du Livret pédagogique)
  - ✓ Stage d'application pratique au sein des structures habituelles.
  - ✓ Stage final : (5 jours) 29/05 au 06/06 Niolon.
  - ✓ Stage final : (5 jours) 25/09 au 30/09 Niolon.
  - ✓ Examen : 03/06 au 05/06 Niolon.
  - ✓ Examen : 30/09 au 02/10 Niolon.
  - ✓ Examen : 08/10 au 09/10 Longemer.
- ✓ M.F 2 :
  - ✓ Stage d'application : 29/05 au 03/06 Niolon.
  - ✓ Stage de sensibilisation : 25/09 au 30/09 Niolon.

## **Comptes-rendus**

- ♣ **Secourisme : Danièle BOUVIER** (*compte-rendu dispo sur ctrest.com*)
- ♣ **TIV : Charlie GOUIN** (*compte-rendu dispo sur ctrest.com*)
- ♣ **Plongée enfants : Brigitte MARCHAL / Alain LAUMONIER**  
(*compte-rendu dispo sur ctrest.com*)
- ♣ **Plongée handicapés : Pascal CHAUVIERE**  
(*compte-rendu dispo sur ctrest.com*)
- ♣ **Collège Instructeurs : Sylvain PEYBERNES**  
(*compte-rendu dispo sur ctrest.com*)
- ♣ **Plongée recycleurs : Bernard SCHITTLY / Pascal CHAUVIERE**  
(*compte-rendu dispo sur ctrest.com*)

## Rapport d'activité de la section Recycleur. CTR Est, 2010.

L'activité de la section recycleurs SCR de la commission technique régionale Est a surtout consisté en trois points: Des baptêmes, des conseils, un stage recycleur.



Certains se poseront la question de la justification de l'existence d'une section recycleur dans notre commission technique régionale. Quels sont les avantages de la plongée en recycleur? On plonge différemment, la stabilisation est parfaite, sans poumon ballast, on respire un air chaud et humide ce qui procure un confort incroyable, on évolue dans le vrai monde du silence. Le fait que les plongées s'effectuent au Nitrox apporte un élément de sécurité indiscutable. Enfin, pour les photographes, l'approche de la faune est absolument exceptionnelle. La plongée recycleur présente toutefois quelques inconvénients : avant tout, elle nécessite beaucoup de rigueur, les plongées doivent également être soigneusement planifiées. Mais s'agit-il réellement d'un inconvénient? Le seul vrai inconvénient est certainement le prix de la machine qui peut varier de 800 à 8000 €. Malgré cela il existe un véritable engouement pour ce type de plongée. Les niveaux

techniques des plongeurs qui s'intéressent aux recycleurs sont souvent élevés. Avant l'existence de cette section recycleur, ces plongeurs quittaient la FFESSM pour des agences de plongée « Tek » comme IANTD ou TDI. Il est donc intéressant de garder ces plongeurs au sein de notre fédération. Cela nous permet aussi d'assurer la formation de cadres. En effet, pour être moniteur recycleur, il faut d'abord être moniteur fédéral et moniteur Nitrox confirmé. Il faut également être plongeur recycleur et enfin il est nécessaire de participer à l'encadrement d'un ou de plusieurs stages recycleurs pour valider cette forme d'enseignement. Toutes ces étapes sont réalisables au sein de notre section recycleurs. D'autre part, les tarifs pratiqués pour nos stages de formation permettent une vraie démocratisation de l'enseignement de la plongée en recycleur. Malgré ses tarifs faibles, la section recycleur SCR est autofinancée à 75 %.



Deux clubs strasbourgeois (Aqua Passion et Asor) ont bénéficié de baptême recycleurs. Une cinquantaine de baptêmes ont ainsi été réalisés à la piscine de Schiltigheim en soirée. Plusieurs types de machines ont pu être essayés par les participants: Dolphin,

Ray, DC 55, rEvo, Sentinel. Ces séances de baptême ont été très appréciées et ont suscité plusieurs « vocation » de plongeur recycleur. Elles créent aussi un nouveau dynamisme au sein des clubs concernés. En effet, une telle soirée n'a rien de banal.

L'activité « conseil » s'étale tout au long de l'année. Les questions sont diverses et variées : ma pièce buccale est trop dure ? Mon injecteur 50 % ne débite pas assez ? Où peut-on acheter de la chaux ? Comment réparer mon premier étage à membrane ... Cela pourrait s'apparenter à un service après-vente offert à tous les passionnés de recycleurs.



Le stage recycleur s'est déroulé du 7 au 11 juillet 2010. Il a réuni 10 stagiaires et six cadres. Cette formation s'est déroulée en Alsace, au local de l'Alsace Nautile Club, sous la houlette de Georges Livet. Deux cadres ont été validés moniteur recycleur et les 10 stagiaires ont eu leur certification plongeur recycleur. L'ambiance était superbe, elle correspondait tout à fait à la convivialité habituelle de la commission technique régionale Est. Cela n'a pas empêché le sérieux et la concentration lorsque c'était nécessaire. Il y a eu près de 8 heures d'immersion. Les sites de plongée étaient superbes et une fois les exercices terminés nous avons pu apprécier le silence et l'approche de la faune. Depuis ce stage, 7 des 10 stagiaires ont acheté un recycleur !

Merci aux encadrant, merci à Michel Lambinet pour son soutien logistique, merci à l'Alsace Nautile Club pour la mise à disposition de son infrastructure, et enfin merci aux nombreux bénévoles de l'Alsace Nautile Club qui ont permis à ce stage se dérouler dans d'aussi bonnes conditions.



Je voudrais également signaler ici le mémoire d'instructeur national réalisé par Laurent Marcoux. Le thème du mémoire concerne les accidents recycleurs. Ce travail d'exception a été plébiscité par les instructeurs nationaux lors de sa présentation à Niolon en septembre 2010. Bravo à Laurent.



Pour 2011, des baptêmes seront proposés le 13 juin à la piscine de Bischwiller à 19 h. Le sage recycleurs se déroulera du 6 au 10 juillet, les places sont déjà toutes réservées, tant du côté stagiaire que du côté encadrant.  
*Bernard Schittly.*



**Bonjour à Tous**

**le compte rendu des actions du groupe de travail recycleur a été présenté en Assemblée Générale à Reims. Vous pouvez aussi le retrouver sur le site internet de notre Comité EST.**

**Les stages de formation vont reprendre.**

**Conditions pour pratiquer le recycleur de type Fermé à gestion électronique :**

posséder son niveau **3**

ensuite s'inscrire auprès de Pascal Chauvière en précisant la machine (recycleur personnel ou demande de location d'une machine)

Nouveauté : il va être possible de pratiquer des baptêmes recycleur Inspiration dans la nouvelle Fosse du centre Aquatique de TOUL ....



Amitiés sportives à Tous

Pascal CHAUVIERE

### LES PROJETS ANNEE **2011**

**INITIATION ET CONFIRMATION AIR :** recycleur inspiration du 24 au 30 AVRIL 2011 à Hurghadha base fédérale

**INITIATION ET CONFIRMATION AIR :** recycleur inspiration du 2 au 6 MAI 2011 à la Presqu'île de GIENS

**FORMATION TRIMIX :** pour plongeur qualifié « AIR » Presqu'île de Giens du 6 /7 /8 MAI 2011

**FORMATION MONITEUR INSPIRATION :** 23 au 27 Mai 2011 à TREBEURDEN (inscriptions FFESSM)

## SECOURISME

### Compte rendu de l'assemblée générale du 13 février 2011

**Assemblée générale  
 Comité EST  
 13 février 2011 à Reims-Thillois**

Secourisme  
 Commission Technique  
 Régionale

07/05/2011 Danièle BOUVIER

**Bilan et Objectifs**

- BILAN DES FORMATIONS 2010
- OBJECTIFS 2011



**Formations régionales  
 ANTEOR**

- CODEP 57  
 - Lorraine : 57
- CODEP 51  
 - Reims : 13
- CODEP 08  
 - Charleville : 9



**Formations régionales  
 Pour MF1**

Sur les deux stages MF1 de la CTR

- Cours théoriques : contenus de la formation RIBAS et formes d'enseignements
- Cours de mise en situation et d'enseignement basé sur les gestes techniques dans l'eau
- Mise en place et utilisation de sujets de pédagogie appliquée relatifs au RIFAP

**Formations régionales**

A disposition des CODEP demandeurs.

- Présentation de contenu de formation RIFA S leurs enseignements, leurs recyclages CODEP 67 -68
- Recyclage des cadres sur les gestes secouristes, pour la commission régionale apnée.

**Formations départementales  
 ANTEOR**

Départements agréés

- CODEP 67 : 8
- CODEP 51 : 13
- CODEP 10 : 14



**Formations départementales  
 PSC1**

Départements agréés

- CODEP 54 : 4 sessions
- CODEP 10 : 1 session
- CODEP 51 : 2 sessions
- CODEP 67 : 2 sessions



**Agrément des CODEP  
 de l'inter région EST**



**Objectifs 2011**

- Continuer les formations régionales grâce à l'implication des personnes ressources départementales (médecin, MNDS)
- Prolongement des actions CTR sur les stages MF1

**Objectifs 2011**

- Favoriser le maintien des compétences en secourisme pour les cadres des CODEP demandeurs
  - Sur le RIFA S
  - Sur l'analyse du risque en plongée
- Recenser les référents départementaux pour une communication et une harmonisation des formations .

MERCI

A tous les moniteurs et formateurs ANTEOR  
 Pour les formations RIFA Subaquatiques qu'ils dispensent dans chacun de leurs clubs contribuant ainsi à la prévention et à la prise en charge des accidents subaquatiques



Danièle BOUVIER  
 Yves GAERTNER  
 Secourisme Régional

Animateurs régionaux : Danièle BOUVIER – Yves GAERTNER

## INFORMATIONS

Prochaine session : CODEP 52 à Saint Dizier le samedi 2 Avril 2011  
 Renseignements : Christophe HORIET <christophe.horiet@wanadoo.fr>

Renseignements et demandes de stage :  
 Danièle BOUVIER : [danielebouvier51@gmail.com](mailto:danielebouvier51@gmail.com)

Demandes d'équivalences ANTEOR : Michel GAUCHET : [gauchet.michel@wanadoo.fr](mailto:gauchet.michel@wanadoo.fr)

**Les handiplongeurs investissent OVIVE. (Par Eric HENRY PESH 1°)**

OVIVE est le nouveau centre aquatique de la Communauté de Communes du TOULOIS, situé en banlieue de NANCY .... Ce centre vient d'être inauguré par le Président Jean Louis BLANCHARD.

Voici un projet qu'ils attendaient tous de longue date, les plongeurs de la section handisport TPN et d'ADP Toul, les clubs de plongée résidents de l'ancienne piscine des Glacis.

Cela fait plus de 20 ans que le club TPNT (Touring Plongée Nancy Toul) a ouvert une section handisport en son sein. 20 ans que deux, puis, trois, puis quatre, et aujourd'hui une douzaine de personnes handicapées fréquentent régulièrement les séances d'entraînement « PLONGEE » du lundi midi.

Aussi, lorsqu'il s'est agi de concevoir un nouveau projet de complexe aquatique, intégrant deux fosses de 6 et 12 mètres, les responsables du projet et le personnel de la piscine des Glacis ne pouvaient pas imaginer, dès le départ, que ce nouvel équipement n'intègre pas toutes les facilités d'accueil aux personnes à mobilité réduite. Bien sûr, depuis 2005, il s'agit là d'une obligation légale ; mais pour cette équipe, cela ne se résume pas à ce seul aspect. Pour elle, l'accueil de publics spécifiques relève bien plus d'une philosophie, et d'un projet d'établissement.

Forts de leur expérience, ils ont donc imaginé un complexe qui, du parking à la sortie de l'eau, présente une praticabilité quasi irréprochable. Il convient d'ailleurs ici de saluer et remercier les décideurs de la Communauté de Communes du Toulouais (CCT) qui ont accompagné de bout en bout, y compris sur le versant de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, ce projet magnifique. Les grands principes du directeur des Glacis (à l'initiative du projet) quant à l'accessibilité étaient antinomiques :

- permettre la plus grande autonomie possible aux personnes en situation de handicap
- mais aussi permettre aux plus handicapés de pratiquer les activités aquatiques

Le challenge a été tenu et les équipements permettent de donner des réponses satisfaisantes.

Depuis trois semaines maintenant, les handiplongeurs ont donc définitivement quitté la piscine des Glacis, non sans un pincement au cœur pour les plus anciens de la section, pour s'approprier OVIVE, le nouveau théâtre de leurs exploits subaquatiques.

Les places de stationnement adaptées sont les plus proches de l'entrée des visiteurs. Le cheminement extérieur est très roulant, sans obstacles, et s'incline en pente douce afin que l'accès au complexe aquatique ne se transforme pas, lui-même, en épreuve sportive.

A l'intérieur, les personnes mal ou non voyantes trouvent des dalles pododactiles pour les aider à s'orienter. Un comptoir surbaissé permet aux personnes en fauteuil roulant, ou de petite taille, de payer ses droits d'entrée.

Le secteur des vestiaires a également été pensé pour permettre aux personnes handicapées de s'y sentir à l'aise.

Plusieurs cabines collectives sont accessibles aux plus autonomes d'entre elles. Pour celles recourant à l'aide d'une tierce personne, un vestiaire spécifique leur est dédié, comportant une table de déshabillage, un lavabo, un WC et une douche à l'italienne équipée d'un siège de douche. Enfin, les douches et sanitaires sont accessibles, trois d'entre elles permettent de s'isoler en cas de besoins. L'accès aux bassins se fait en traversant un pédiluve incurvé que les fauteuils roulants peuvent traverser.

Plusieurs possibilités de mise à l'eau sont offertes. Tout d'abord, le petit bain comporte des marches classiques pour ceux qui peuvent marcher. Il est à noter que tous les bassins communiquant entre eux, la personne qui empruntera ce chemin ne sera pas limitée dans son évolution. Ensuite, la piscine est équipée d'une échelle de transfert où une personne n'ayant plus l'usage de ses jambes, peut descendre dans l'eau, en se déplaçant à la force des bras, sur son séant. Au rang des équipements, on compte également un lève personne électrique, ancré au bord du bassin. Celui-ci permet de transférer directement une personne de son fauteuil à l'eau, ou inversement. Enfin, l'absence totale de rebords sur tout le pourtour des bassins autorise les plus à l'aise avec l'élément liquide à sauter de leurs fauteuils pour s'immerger.

Cette description serait incomplète si l'on n'évoquait pas les fosses de plongées. Il va de soi que le fait qu'elles sont intégralement enterrées en facilite grandement l'accès : si on est capable d'entrer dans l'eau, alors on peut entrer dans les fosses. En fait ces dernières se trouvent au fond d'un tronçon des deux lignes de 50 mètres. Un plancher coulissant les recouvre lorsqu'elles ne sont pas en fonction. D'ailleurs, se tenir en surface et regarder le panneau glisser sous ses pieds, pour découvrir un trou béant, profond de 6 mètres, constitue un spectacle saisissant. Au fond de cette première fosse, un second plancher coulissant obture une seconde fosse profonde de 5,80 mètres. Au total, lorsque les deux panneaux sont ouverts, il est possible d'évoluer dans près de 12 mètres de fond.

Que du bonheur .... Longue vie à OVIVE et que la CCT continue à nous aider pour nous permettre de vivre notre passion comme tout le monde !

Le groupe de Travail Handicap est maintenant dirigé par Fred DUREAU ; mais les formations continues proposées à TOUL depuis 5 ans sont déplacées au Centre Aquatique OVIVE. Les moniteurs qui désirent une formation complémentaire au Handicap sont les biens venus. Une contrainte, payer son entrée piscine chaque lundi entre 12 H 00 et 14 H 00.





## PLONGEE JEUNES

Bonjour à tous,

Depuis deux ans, la Plongée Jeunes n'était plus représentée au sein de la CTR EST.

Après de multiples sollicitations de son Président, Michel GAUCHET, je reprends donc les fonctions de Référent Plongée Jeune. Brigitte MARCHAL, du club ASMB de Belfort, me secondera dans cette mission.

Voici les quelques axes de travail que nous nous sommes fixés pour les deux ans à venir :

- Création d'un réseau Plongée jeunes :
  - ✓ *Contact avec le Responsable National*
  - ✓ *Appropriation des travaux et projets en cours à la CTN*
  - ✓ *Contact avec les autres Référents Régionaux, Départementaux,*
  - ✓ *Contact avec les clubs*
  - ✓ *Fichier régional : Mise à Jour & Simplification*
- Sondage sur les attentes des clubs
- Animation d'un Groupe de Travail
- Collaboration inter-commissions (*Répertoire leurs travaux sur la plongée jeunes*) & mener des actions en partenariat
- Développement de l'ENF en collaboration avec la NAP
- Organisation d'un colloque dans les 2 ans
- Création d'outils Pédagogiques (*Films Pédagogiques, diaporamas, fiches de jeux, Kit moniteur ...*)
- Vers une Rencontre Régionale Jeunes ??



Alain LAUMONIER – Référent Plongée Jeunes  
C.T.R. EST  
[Alain.laumonier@evc.net](mailto:Alain.laumonier@evc.net)





# FORMATION T.I.V

## Programme 2011

Charlie GOUIN  
10, rue des mines  
90200 - LEPUIX-GY  
E-mail : charlie.gouin@utbm.fr

Belfort, le 12/01/2011

**Madame, Monsieur le Président,**

Voici le calendrier des stages de formation T.I.V pour l'année 2011, comprenant 6 stages de formation initiale et 1 stage de recyclage.

**Stages de formation initiale :**

<u>Lieu</u>	<u>Date</u>	<u>Remarques</u>
NANCY	09 et 10/04/2011	20 places
BESANCON	24 et 25/09/2011	
CREUTZWALD	15 et 16/10/2011	"
TROYES	05 et 06/11/2011	"
REIMS	19 et 20/11/2011	"
STRASBOURG	03 et 04/12/2011	"

Ces stages durent 1 jour et demi (samedi toute la journée et dimanche matin).

**Stage de recyclage :**

<u>Lieu</u>	<u>Date</u>	<u>Remarques</u>
RAMBERVILLER	samedi 07 mai 2011	25 places

Inscrivez vos candidats rapidement, n'oubliez pas que le nombre de places est compté !

Les inscriptions devront me parvenir accompagnées d'un chèque à l'ordre du Cté Est FFESSM d'un montant par candidat (2 candidats maxi par club) de 35 Euros pour la formation initiale et 25 Euros pour le recyclage ; ce montant ne comprend pas le repas du samedi midi qui sera pris en commun, ni l'hébergement éventuel.

Les inscriptions seront closes 3 semaines avant la date du stage et même certainement plus tôt, comme cela arrive fréquemment, dès lors que le stage est complet.

Les présidents recevront ensuite tous les renseignements : Lieu, horaire, repas, etc ....

**Tous les courriers transiteront par le Président du Club (à l'adresse mail qu'ils feront figurer sur la fiche d'inscription).**

Mesdames, Messieurs les Présidents, à vos stylos ou claviers (de préférence), car la fiche d'inscription, également en téléchargement sur le site du Cté Est, sera plus facilement déchiffable si elle est dactylographiée.

Merci de ne pas oublier le chèque dans votre envoi postal que vous doublerez d'un envoi par mail afin d'éviter toute "perte" de courrier ou de mail.

Charlie GOUIN.

Nota : Compte tenu du coût du stage et frais annexes (déplacements, repas, voire hébergement), ce stage devient un investissement pour votre club.

Aussi, afin de faire que cet investissement soit rentable pour votre club, nous vous recommandons expressément de sélectionner vos candidats : n'envoyez que des personnes motivées, s'engageant oeuvrer au sein de votre club à l'issue du stage.

Nous vous demandons aussi la plus grande rigueur lors de vos inscriptions : il est souhaitable qu'aucun changement de candidat n'intervienne entre inscription et stage, sauf à le signaler dans des délais compatibles avec l'organisation c'est à dire au moins deux semaines avant le stage (préparation des différents documents délivrés au cours du stage, convocations, rédaction et transmission du bordereau à la fédération,...).

Vous serez contactés par mail environ 3 semaines avant le stage pour confirmer les noms des participants et préciser s'ils souhaitent pouvoir bénéficier des possibilités de restauration et/ou hébergement qui seront proposées pour le repas du midi, du soir, la nuit et le petit déjeuner.

Je vous remercie de veiller particulièrement à la bonne écriture de votre adresse mail.

## Fiche d'inscription

**Lieu de stage choisi** : ..... **date** : .....

**Formation initiale (\*)**

**Recyclage (\*)**

**Nom du Club** : .....

**N° Club** : .....

Adresse (du président) pour envoi de la convocation

N°, Rue : .....

Code postal : ..... Ville : .....

E-mail : ..... (indispensable)

1er candidat

NOM / Prénom : .....

N° licence : .....

Adresse

N°, Rue : .....

Code postal : ..... Ville : .....

(\*\*) N° de T.I.V : .....

lieu et date du stage initial : .....

2ème candidat

NOM / Prénom : .....

N° licence : .....

Adresse

N°, Rue : .....

Code postal : ..... Ville : .....

(\*\*) N° de T.I.V : .....

lieu et date du stage initial : .....

(\*) Rayer la mention inutile

(\*\*) Renseignement à ne fournir que pour les anciens T.I.Vs qui souhaitent se recycler.

**N'oubliez pas le chèque** ; votre inscription ne sera retenue que s'il est joint à votre réservation !



## AUTORISATIONS DE PLONGER DANS LES LACS DU HAUT-RHIN

Depuis de nombreuses années, la Ligue de Franche Comté (pour l'ensemble du Cté Est) ainsi que le Comité Départemental 68 (pour les seuls clubs du 68) reçoivent délégation du Conseil Général 68, pour délivrer aux clubs, les autorisations de plonger dans les lacs du Haut-Rhin.

Malheureusement, un changement, que nous espérons temporaire, depuis l'année dernière a modifié nos habitudes. En effet, la plongée est interdite, par arrêté préfectoral, au lac d'Alfeld. Nous avons naturellement entrepris un certain nombre de démarches pour essayer de faire revenir en arrière le Conseil général 68 à l'origine de cet arrêté, mais pour l'instant, sans suite.

Les cartes que nous délivrerons cette année ne concerneront donc encore que le lac de Kruth où il nous faudra nous serrer un peu les jours d'affluence.

Rien de changé par contre pour ce qui concerne la plongée : Il faut toujours être détenteur d'une carte d'autorisation de plonger, et bien évidemment respecter les consignes propres au lac, en particulier, les zones autorisées pour les mises à l'eau et l'activité plongée.

Toutes les informations utiles sont expédiées avec les cartes d'autorisation de plongée aux clubs qui en auront fait la demande auprès de Nathalie REICHMANN (15, rue René Grandvoinet – 90300 VALDOIE) qui les instruira. Les clubs du Haut Rhin, s'adresseront directement à de leur Cté Départemental.

### **Rappel des formalités administratives relatives à l'obtention des dites autorisations :**

- Formuler une demande sur papier à entête du Club ; faire précéder la signature du Président de la mention : "Je m'engage à respecter et à faire respecter à mes licenciés le règlement particulier propre au lac" → Signature, cachet et numéro du club.
- Joindre une liste de l'encadrement habilité à détenir la carte.
- Joindre un chèque de 10 € à l'ordre de "Autorisation de plonger - Ligue de Franche Comté FFESSM".
- Joindre 1 enveloppe (format A5 affranchie à 0,95 €) portant l'adresse du club pour le retour.

### **La période de validité des cartes délivrées s'étendra du 1er janvier 2011 au 31 mars 2012.**

Je me permets de vous rappeler la nécessité d'adresser, 48h avant toute plongée, un mail pour avvertir de votre intention de plonger en précisant la date, le nom du club, le nombre de plongeurs et le nom du directeur de plongée soit à [autorisation.plongee@free.fr](mailto:autorisation.plongee@free.fr) pour tous les clubs autre que ceux du Codep 68 et à [jeanclaude.huguet@wanadoo.fr](mailto:jeanclaude.huguet@wanadoo.fr) pour les clubs du Codep 68.

N.B : N'oubliez pas de préciser dans le "Sujet" du mail : "*Plongée à Kruth*", afin de pouvoir identifier votre envoi et le différencier d'un spam ou de tout autre courriel indésirable.

Le Président du CODEP 68

Le Président de la Ligue de F.C

Jean-Claude HUGUET

Charlie GOUIN.

This list is indicative but not necessarily exhaustive. Individual affections must be addressed on a case-by-case basis, and when possible, after a specialised opinion. Decisions should be made in light of diver experience and condition (beginner, confirmed diver or instructor). In case of disagreement, the final decision must be made by the Regional Medical Commission, with a possibility of appeal to the National Medical Commission (CMPN).

	Definitive contraindications	Temporary contraindications
<b>Cardiovascular conditions</b>	Congenital heart disease. Symptomatic heart failure. Obstructive cardiomyopathy. Risk of syncope. Paroxysmal arrhythmia. Non pacing 2 <sup>nd</sup> degree or complete AV block. Hereditary hemorrhagic telangiectasia (Rendu-Osler)	Uncontrolled systemic blood pressure. Coronary artery disease : evaluation required (*) Pericarditis. Antiarrhythmic treatment, Beta blocker treatment : evaluation required (*) Right-to left shunt evidenced after a cerebral or vestibular form of decompression sickness : evaluation required (*)
<b>Ear, Nose and Throat conditions</b>	Unilateral hearing loss. Mastoidectomy. Ossiculoplasty. Tracheostomy. Laryngocele. Bilateral deafness : requires audiometric exploration. Otospongiosis. Fracture of the petrous temporal bone. Uni or bilateral labyrinthis destruction. Perilymph fistula. Uncompensated vestibular deficiency.	Otologic surgery. Acute ENT infection. Nasal-sinus polyposis. Tubo-tympanic disorders leading to alterno-baric vertigo. During or right after a vertigo. Unexplored vertigo. Vestibular deficiency > 50 % : 6 months. Punctured eardrum (and transtympanic aerators).  Right-to left shunt evidenced after a vestibular form of decompression sickness : evaluation required (*)
<b>Pneumology</b>	Respiratory failure Interstitial fibrosis Pulmonary vasculitis Asthma : evaluation required (*) Spontaneous pneumothorax, or after surgery for subpleural emphysemal blebs : evaluation required (*) Other major lung surgery.	Respiratory (in particular lower airway) infection. Pleurisy. Chest trauma.
<b>Ophthalmology</b>	Retinal, choroidal or papillar vascular disease unbalanced, likely to bleed. Keratoconus > stage 2. Hollow eye prosthesis or implant. For 3-4* divers or instructors : binocular vision < 5/10 or one eye vision < 1/10 if the other < 6/10	Acute diseases of the eyeball or its annexes until healing Photorefractive keratectomy and LASIK : 1 month. Phacoemulsification-trabeculectomy and vitreo-retinal surgery: 2 months. Corneal graft : 8 months. Topical beta blocker treatment : evaluation required (*) Severe cranial trauma : evaluation required.
<b>Neurology</b>	Epilepsy Severe neurological deficit syndrome. Repeated loss of consciousness Neuro-surgical, traumatic or ENT meningeal effraction wounds Cerebral palsy.	
<b>Psychiatry</b>	Severe psychiatric disorders Chronic alcoholism.	Antidepressant, anxiolytic, ant psychotic or hypnotic treatment. Acute alcohol intoxication.
<b>Hematological conditions</b>	Peripheral thrombopenia. Congenital thrombopathy. Repeated phlebitis and/or evidence of coagulopathy after work-up. Hemophilia : evaluation required (*)	Unexplored phlebitis.
<b>Gynecology</b>		Pregnancy
<b>Metabolic conditions</b>	Insuline-dependent diabetes mellitus : evaluation required(*) Oral hypoglycaemic treatment (other than biguanides). Severe metabolic or endocrinologic disorders	Tetanitis and/or spasmophilia.
<b>Dermatology</b>	Different disease entities may lead to temporary or definite contraindication depending on their intensity and/or associated respiratory, cardiovascular or neurological effects.	
<b>Gastrointestinal conditions</b>	Antireflux prosthesis.	Hiatal hernia or symptomatic gastro-oesophageal reflux : evaluation required.
Any treatment or drugs likely to affect behaviour may lead to contraindication		
The occurrence of a disease that list requires further review.		
Conditions marked with (*) require further evaluation, in these cases medical certification permitting diving can only be issued by a bonafide federal physician.		
Following decompression sickness, pulmonary barotrauma, oxygen recompression treatment or any other severe diving injury, scuba-diving may be resumed only after a positive opinion by a bonafide federal physician or a certified underwater medicine physician (in accordance with CMPN rules).		



## Commission Médicale et de Prévention

### CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DES ACTIVITES SUBAQUATIQUES

#### *Medizinisches Attest für Nichtkontraindikationen zur Durchführung von Unterwassertätigkeiten*

Je soussigné, Docteur :

Der Unterzeichnende Dr.med. : .....

- certifie avoir pris connaissance de la liste des contre-indications à la pratique de la plongée sub-aquatique en scaphandre autonome établie par la Commission Médicale et de Prévention Nationale de la FFESSM,

- *bestätigt hiermit, dass er die von der Kommission für Medizin und Prävention des Französischen Verbandes für Unterwasser-tätigkeiten erstellten Liste der Kontraindikationen für das Gerätetauchen zur Kenntniss genommen hat*

- avoir examiné M, Mme, Mlle :

*Herrn, Frau, Fräulein untersucht zu haben* : .....

Né(e) le :

Demeurant à :

Geb.am : .....

Wohnhaft : .....

et déclare qu'il (elle) ne présente pas à ce jour de contre-indication cliniquement décelable à la pratique des activités sub-aquatiques.

*Und erkläre hiermit dass er (sie) gegenwärtig keine klinisch erkennbare Kontraindikation, zur Durchführung von Unterwasser Tätigkeiten aufweist.*

Fait le :

à :

Datum : .....

Ort : .....

Signature et tampon (obligatoire).  
*Unterschrift und Stempel (pflicht)*

Le présent certificat, valable 1 an sauf maladie intercurrente ou accident de plongée, est remis en mains propres à l'intéressé(e) qui a été informé(e) des risques médicaux encourus.

*Dieses Attest ist, unter Vorbehalt einer vorübergehenden Erkrankung oder eines Tauchunfalls, für ein Jahr gültig. Es wird der untersuchten Person die über die medizinischen Risiken informiert wurde, persönlich ausgehändig.*

Informations au médecin signataire

Conformément à l'article L231-2 du code du Sport , la première délivrance d'une licence sportive est subordonnée à la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'activité physique ou sportive pour laquelle elle est sollicitée. Un renouvellement annuel du certificat médical est exigé par la FFESSM. La délivrance de ce certificat ne peut se faire qu'après un examen médical approfondi qui peut permettre le dépistage d'une ou plusieurs affections justifiant une contre indication temporaire ou définitive ; la liste indicative de ces affections établie par la Commission Médicale et de Prévention Nationale de la FFESSM figure au verso de ce certificat dont l'usage est fortement conseillé par la FFESSM .Si le recours à un Médecin Fédéral FFESSM ou spécialisé en Médecine subaquatique et hyperbare vous paraît souhaitable , la liste de ces médecins est disponible auprès des structures fédérales de la FFESSM ou en consultant les sites web régionaux accessibles à partir de [www.ffessm.fr](http://www.ffessm.fr)

## Liste der Kontraindikationen für das Gerätetauchen

(Dez 2010)

Diese Liste ist unverbindlich und nicht bindend. Die Probleme müssen von Fall zu Fall beurteilt werden, eventuell mittels einer Untersuchung durch einen Spezialisten. Dabei muss das technische Niveau (Anfänger, Fortgeschrittener, oder Tauchlehrer) berücksichtigt werden. Im Streitfalle muss die Entscheidung der medizinischen Regionalkommission oder der nationalen Kommission vorgelegt werden.

	<b>Definitive Kontraindikationen</b>	<b>Vorübergehende Kontraindikationen</b>
<b>Kardiologie</b>	Angeborene Herzfehler Symptomatische Herzinsuffizienz Obstruktive Kardiomyopathie Synkopengefahr Paroxysmale Tachycardie AV-Block II° oder komplet ohne Schrittmacher Hereditäre hämorrhagische Teleangiektasie (Rendu-Osler Syndrom)	Unkontrollierter Bluthochdruck Koronarinsuffizienz : zu abschätzen(*) Perikarditis Behandlung mit Antiarrhythmica, mit Betablockern : zu abschätzen (*) Rechts-Links Shunt, aufgetreten nach einem Dekompressions-Unfall mit zerebraler oder cochleal-vestibulärer Symptomatik : zu abschätzen (*)
<b>HNO</b>	Einseitige Cophose Mastoidektomie Ossiculoplastik Tracheostoma Laryngozele Beidseitige Hörstörung: je nach audiometrisches Ergebnis Otospongiose Felsenbeinfraktur Ein- oder beidseitige Schädigung des Labyrinths Perilymphatische Fistel Unkompensierter Defizit des Gleichgewichtsorgan	Otologische Operationen Akute HNO Infektionen Nasen- Sinus Polypen Tuben oder Trommelfellprobleme, die einen alternobariken Schwindel auslösen können Schwindelanfälle oder unmittelbar danach Jeder nicht näher bezeichnete Schwindel Defizit des Gleichgewichtsorgans über 50% für 6 Monate Trommelfellperforation (bzw. Röhrchen) Barotrauma des inneren Ohres Cochleal-Labyrinthisches Dekompressionsunfall mit Rechts-Links-Shunt : zu abschätzen (*)
<b>Pulmologie</b>	Respiratorische Insuffizienz Fibrosierende Lungenerkrankungen Pulmonare Gefässerkrankungen Asthma : zu abschätzen (*) Spontanpneumothorax oder bullöses Emphysem (auch operiert) : zu abschätzen (*) Lungenoperationen	Infektiöse Pathologie Pleuritis Thoraxtrauma
<b>Ophtalmologie</b>	Gefässerkrankungen der Retina, Plexus, oder der Papille, unbehandelt oder mit Blutungsneigung Hornhautkrümmung grad 2 Okulare Prothesen oder Implantate (hohl) Für 3-4* Taucher und Tauchlehrer binoculäre Vision <5/10 oder ein Auge <1/10 andere Seite <6/10	Akute Erkrankungen des Augapfels und seine Anhangsorgane bis zur Heilung Fotorefractive Keratektomie und LASIK für 1 Monat Phakoemulsifikation-Trabekulektomie und Glaskörper-Netzhaut Operationen für 2 Monate Hornhauttransplantation für 8 Monate Lokale Betablockerbehandlung : zu abschätzen (*)
<b>Neurologie</b>	Epilepsie Schwere Demenz Wiederkehrender Bewusstseinsverlust Meningeale Ableitung neurochirurgisch, HNO, oder traumatisch Hirn-motorische Störungen	Schweres Hirntrauma : zu abschätzen (*)
<b>Psychiatrie</b>	Schwere psychiatrische Erkrankungen Chronischer Alkohol-Abusus	Antidepressive und anxiolytische Behandlung mit Neuroleptika oder Hypnotika Akuter Alkohol-Abusus
<b>Hämatologie</b>	Periphere Thrombozytopenie, Thrombozytendefekte. Genetisch bedingte Thrombophlebitis, Blutgerinnungsstörungen, die bei der Klärung einer Phlebitis festgestellt wurden Hämophile : zu abschätzen (*)	Ungerklärte Thrombophlebitis
<b>Gynäkologie</b>		Schwangerschaft
<b>Stoffwechsel</b>	Insulinpflichtiger Diabetes : zu abschätzen (*) Mit oralen Antidiabetika behandelter Diabetes (ausser Biguaniden)	Tetanie / Spasmus.
<b>Dermatologie</b>	Schwere Stoffwechsel und Hormonstörungen	
<b>Gastro-Enterologie</b>	Verschiedene Hauterkrankungen können vorübergehende oder endgültige Kontraindikationen nach sich ziehen entsprechend ihrer Intensität oder ihrer pulmonalen, neurologischen oder vaskulären Auswirkungen Antirefluxplastik (z.B. Magenmanchette)	Hiatushernie oder Gastro-ösophagealer Reflux : zu abschätzen
Alle Medikamente oder Substanzen, die Verhaltensstörungen auslösen, können eine Kontraindikation darstellen		
Das Auftreten einer Erkrankung aus dieser Liste erfordert eine erneute Untersuchung.		
Alle Störungen, die mit einem (*) gekennzeichnet sind, müssen Gegenstand einer Untersuchung sein und das Attest kann nur von einem Verbandsarzt ausgestellt werden		
Erneutes Tauchen nach einem Deko-Unfall erfordert die Beurteilung eines Verbandsarzt oder eines Spezialisten entsprechend den internen Regelungen der C.M.P.N.		



## Médicale et de Prévention

### CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION A LA PRATIQUE DES ACTIVITES SUBAQUATIQUES

*Medical certificate of no-contraindication  
for the practice of underwater activities*

Je soussigné, Docteur :

*I, Medical Doctor :* .....

- certifie avoir pris connaissance de la liste des contre-indications à la pratique de la plongée sub-aquatique en scaphandre autonome établie par la Commission Médicale et de Prévention Nationale de la FFESSM,

*certify that I have read the list of scuba diving contraindications established by the Medical and Prevention Commission of the French underwater federation,*

- avoir examiné M, Mme, Mlle :

*having examined Mr, Mrs, Miss :* .....

Né(e) le :

Demeurant à :

*Date of birth :* ..... *Address :* .....

et déclare qu'il (elle) ne présente pas à ce jour de contre-indication cliniquement décelable à la pratique des activités sub-aquatiques.

*and attest he (she) does not present, as of this day, any clinically detectable contraindication for the practice of underwater activities.*

Fait le :

à :

*Date :* ..... *at :* .....

Signature et tampon (obligatoire).  
*Signature and stamp (required).*

Le présent certificat, valable 1 an sauf maladie intercurrente ou accident de plongée, est remis en mains propres à l'intéressé(e) qui a été informé(e) des risques médicaux encourus.

*This certificate, valid for 1 year outside of any intercurrent illness or diving injury, is personally delivered to the applicant who has been duly informed of the potential medical risks.*

Informations au médecin signataire

Conformément à l'article L231-2 du code du Sport, la première délivrance d'une licence sportive est subordonnée à la production d'un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'activité physique ou sportive pour laquelle elle est sollicitée. Un renouvellement annuel du certificat médical est exigé par la FFESSM. La délivrance de ce certificat ne peut se faire qu'après un examen médical approfondi qui peut permettre le dépistage d'une ou plusieurs affections justifiant une contre indication temporaire ou définitive ; la liste indicative de ces affections établie par la Commission Médicale et de Prévention Nationale de la FFESSM figure au verso de ce certificat dont l'usage est fortement conseillé par la FFESSM. Si le recours à un Médecin Fédéral FFESSM ou spécialisé en Médecine subaquatique et hyperbare vous paraît souhaitable, la liste de ces médecins est disponible auprès des structures fédérales de la FFESSM ou en consultant les sites web régionaux accessibles à partir de [www.ffessm.fr](http://www.ffessm.fr)

**Composition du Comité Directeur de l'Est  
Elu par l'A.G. de Lunéville le 15 mars 2009.**

**BUREAU :**

**Président Christian BERGMANN**  
38, rue Principale 67270 Wickersheim  
Tél/Fax 03 88 91 95 19 – Port. 06 89 15 55 96  
[christian.bergmann@unistra.fr](mailto:christian.bergmann@unistra.fr)

**Président Adjoint :**  
**Laurent CAILLÈRE**  
1, rue Ph.Bellocq 67450 Mundolsheim  
Tél. 03 88 20 20 10  
[Laurent.caillere@wanadoo.fr](mailto:Laurent.caillere@wanadoo.fr)

**Vice Présidente :**  
**Josiane SPIHLMANN**  
**Chargée de la Région ALSACE**  
21, Domaine d'Orfeuill 67600 Ebersheim  
Tél. 03 88 92 64 63 – Port.06 84 82 97 29  
[jospi@club-internet.fr](mailto:jospi@club-internet.fr)

**Vice Présidente :**  
**Sylvie DAVID**  
**Chargée de la Région FRANCHE COMTE**  
21, rue Boussière Avignon - 39200 St Claude  
Tél. 03 84 45 09 87  
[cd39.plongee@wanadoo.fr](mailto:cd39.plongee@wanadoo.fr)

**Vice Président :**  
**Philippe LECLÈRE**  
**Chargé de la Région LORRAINE**  
3, avenue Joffre 57000 Metz  
Tél. 03 87 66 52 52  
[phleclere@numericable.fr](mailto:phleclere@numericable.fr)

**Vice Président :**  
**Gérard DEPIT**  
**Chargé de la Région CHAMPAGNE ARDENNES**  
5, rue Casanova 51430 Tinquieux  
Tél. 03 26 09 90 56 – Port 06 34 11 39 45  
[depitge@club-internet.fr](mailto:depitge@club-internet.fr)

**Trésorier Général :**  
**Guy ROSENBERGER**  
**Chargé de la gestion générale**  
8, impasse du Muguet 57800 Freyming Merlebach  
Tél. 03 87 04 77 17  
[guy.rosenberger@gmail.com](mailto:guy.rosenberger@gmail.com)

**Trésorier Adjoint :**  
**Armand TAESCH**  
41, rue de la Résistance 54300 Lunéville  
Tél. 06 08 01 29 68  
[armand.taesch@wanadoo.fr](mailto:armand.taesch@wanadoo.fr)

**Chargé de mission auprès du Trésorier Général :**  
**Louis GUILLAUME**  
20, rue Haxo 54300 Lunéville  
Tél. 03 83 73 59 12 –  
[louis.guillaume@orange.fr](mailto:louis.guillaume@orange.fr)

**Secrétaire Général :**  
**Grégoire CHIRON**  
5, rue Gérard Philippe 08300 Rethel  
Tél. 06 16 19 24 31  
[gchiron08@orange.fr](mailto:gchiron08@orange.fr)

**Secrétaire Adjoint :**  
**Christian NOSAL**  
43, rue Château Jeannot 57100 Thionville  
Tél. 03 82 34 66 21 - Port 06 76 72 87 14  
[cristian.nosal@wanadoo.fr](mailto:cristian.nosal@wanadoo.fr)

**SCA** **Raymond ERTLÉ**  
Aquadif 15, r.P. & M.Curie 67540 Ostwald/Vigie  
[raymond@aquadif.fr](mailto:raymond@aquadif.fr)

**Médecin invité permanent :**  
**Dr. Benoît BROUANT**  
Place de Condé 57150 Creutzwald  
Tél. 03 87 93 15 13  
[president@cmp-est.fr](mailto:president@cmp-est.fr) ou [bb@cmp-est.fr](mailto:bb@cmp-est.fr)

**MEMBRES :**

**Véronique BRUNET GASTON**  
10, Chemin de Framois 70600 Ecuelle  
Tél. 06 15 391 400  
[archeocodep.25@free.fr](mailto:archeocodep.25@free.fr)

**Yves GAERTNER**  
11, rue de Coehorn – 68100 Mulhouse  
[Yves.gaertner@orange.fr](mailto:Yves.gaertner@orange.fr)

**René KOBLER**  
62, rue des Cigognes 67540 Ostwald  
Tél. 03 88 55 42 25 – 07 70 52 41 11  
[Rene.kobler@orange.fr](mailto:Rene.kobler@orange.fr)

**Michel LAMBINET**  
5, Rue Ed. Herriot 67600 Sélestat  
Tél. 06 08 64 85 07  
[Michel.lambinet@free.fr](mailto:Michel.lambinet@free.fr)

**Anne MULLER-HIMBER**  
6, rue du Ramponnot 88200 Remiremont  
Tél. 03 29 22 37 11  
[annehimber@yahoo.fr](mailto:annehimber@yahoo.fr)

**Pascal SZCZEPANIAK**  
Route de Vinay 51530 St Martin d'Ablois  
Tél. 03 26 59 48 45  
[pascal.szczepaniak@wanadoo.fr](mailto:pascal.szczepaniak@wanadoo.fr)

**Marie-Hélène THOMASSIN**  
28 Quai de l'Ill 67400 Illkirch  
Tél. 06 82 24 10 41  
[thomassin.mh@hotmail.fr](mailto:thomassin.mh@hotmail.fr)

**Gabriel VASSEUR**  
6, rue de Fagnières 51510 St-Gibrien  
Tél. 03 26 64 14 98 - Port. 06 22 11 49 40  
[gabyvass@club-internet.fr](mailto:gabyvass@club-internet.fr)

**Les VICE-PRESIDENCES de REGION**

**VICE-PRESIDENTE ALSACE :**  
Josiane SPIHLMANN

**VICE-PRESIDENT CHAMPAGNE-ARDENNE :**  
Gérard DEPIT

**VICE-PRESIDENTE FRANCHE COMTE :**  
Sylvie DAVID

**VICE-PRESIDENT LORRAINE :**  
Philippe LECLÈRE

**Les GROUPES DE TRAVAIL**

**DEVELOPPEMENT ACTIVITES SPORTIVES**  
Chargé de mission : Pascal SZCZEPANIAK

**DEVELOPPEMENT CULTUREL**  
Chargée de mission : Véronique BRUNET-GASTON

**REVISIONS DES STATUTS ET DU REGLEMENT INTERIEUR**  
Chargé de mission : Laurent CAILLÈRE

**COMMUNICATION**  
Chargé de mission : Michel LAMBINET – Webmaster.

**Les BUREAUX**

**BUREAU REGIONAL DES JUGES ET ARBITRES**  
**PRESIDENT :** René KOBLER

**BUREAU DE SURVEILLANCE DES ELECTIONS**  
**PRESIDENT :** Vincent HIMBER

**BUREAU DES MEDAILLES**  
René KOBLER

**Les CONSEILS**

**CONSEIL INTERREGIONAL DES SAGES**  
Chargé de mission auprès du Président : André HEINRICH

**CONSEIL DES COMITES DEPARTEMENTAUX**  
Représentant du Comité Directeur : Christian NOSAL

**CONSEIL DISCIPLINAIRE INTERREGIONAL**  
**PRESIDENT –** Vincent HIMBER

**ADRESSES UTILES DU COMITE INTERREGIONAL EST**

**Christian BERGMANN** – PRESIDENT  
38, rue Principale 67270 Wickersheim  
Tél / Fax. 03 88 91 95 19 – Port. 06 89 15 55 96  
[christian.Bergmann@unistra.fr](mailto:christian.Bergmann@unistra.fr)  
*Courrier d'intérêt général à titre personnel ou confidentiel*

**Grégoire CHIRON** – SECRETAIRE GENERAL  
5, rue Gérard Philippe 08300 Rethel  
Tél. 06 16 19 24 31  
[gchiron08@orange.fr](mailto:gchiron08@orange.fr)  
*Courrier d'administration générale, renseignements administratifs, relations avec la FFESSM, organisation générale du Comité.*

**Guy ROSENBERGER** – TRÉSORIER GÉNÉRAL  
8, Impasse du Muguet – 57800 Freyding-Merlebach  
Tél. 03 87 04 77 17

[guy.rosenberger@gmail.com](mailto:guy.rosenberger@gmail.com)  
**Armand TAESCH** – TRÉSORIER ADJOINT  
41, R. de la Résistance 54300 Lunéville  
Tél. 06 08 01 29 68

[armand.taesch@wanadoo.fr](mailto:armand.taesch@wanadoo.fr)  
**Louis GUILLAUME** – CHARGE DE MISSION FINANCE & LICENCE

20, rue Haxo 54300 Lunéville  
Tél. 03 83 73 59 12 - Port. 06 83 11 88 70  
[louis.guillaume@orange.fr](mailto:louis.guillaume@orange.fr)  
*Gestion de licences : les chèques doivent être libellés à l'ordre du Comité Régional EST.*

**Josiane SPIHLMANN** - VICE-PRESIDENTE  
21, Domaine d'Orfeuil - 67600 Ebersheim  
Tél. 03 88 92 64 63 – Port. 06 84 82 97 29  
[jospi@club-internet.fr](mailto:jospi@club-internet.fr)  
*Réception des documents destinés à paraître dans INFO EST  
Tenue du fichier des adresses des clubs – changement de président  
– Tenue du fichier des cadres actifs des clubs recevant Info Est*

**Andrée ROSENBERGER**  
8, Impasse du Muguet – 57800 Freyding-Merlebach  
Tél. 03 87 04 77 17  
[andree.rosenberger@laposte.net](mailto:andree.rosenberger@laposte.net)  
**Fournitures fédérales** : Veuillez libeller vos chèques à l'ordre du Comité Régional EST

**Charlie GOUIN** - TIV  
10, rue des Mines 90200 Lépoux-Gy  
Tél. 03 84 29 02 87  
[charlie.gouin@utbm.fr](mailto:charlie.gouin@utbm.fr)  
*Renseignements et stages TIV*

**Danièle BOUVIER** – tél. 03 26 58 14 17  
3, rue du Pavé – 51480 Champlat et Boujacourt  
[danielebouvier51@gmail.com](mailto:danielebouvier51@gmail.com)

**Yves GAERTNER**  
11, rue de Coehorn – 68100 Mulhouse  
[yves.gaertner@orange.fr](mailto:yves.gaertner@orange.fr)  
**Référents Secourisme pour la CTR**

**Nathalie REICHMANN**  
15 rue R. Grandvoinet App.31 – 90300 Valdoie  
Tél. 03 84 29 96 62  
[Nathalie.reichmann@orange.fr](mailto:Nathalie.reichmann@orange.fr)  
*Demandes de cartes d'autorisation de plonger dans les lacs du Haut-Rhin.*

**Joël GRANDCLEMENT**  
5, rue de la Glacière 39200 St. Claude  
Tél. 03 84 45 43 32 – Fax.03 84 45 82 94 –P.0680752842  
[joel.gr@wanadoo.fr](mailto:joel.gr@wanadoo.fr)  
*Demandes d'autorisation de plonger dans les lacs du Jura.*

**COMMISSIONS REGIONALES**

**TECHNIQUE** – PRESIDENT  
**Michel GAUCHET**  
12, Impasse du Petit Bois 25700 Valentigney  
Tél. 03 81 34 65 45 – Port. 06 82 05 48 74  
[gauchet.michel@wanadoo.fr](mailto:gauchet.michel@wanadoo.fr)

**APNEE** – Administrateur provisoire  
**Yves GAERTNER**  
11, Rue de Coehorn 68100 Mulhouse  
Tél. 06 12 63 91 69  
[yves.gaertner@orange.fr](mailto:yves.gaertner@orange.fr)

**HOCKEY SUBAQUATIQUE** – PRESIDENT  
**Rémi BURTIN**  
69, rue Louis Barthou 57130 Saint-Max  
Tél. 09 52 60 72 91  
[remiburtin.crhs@free.fr](mailto:remiburtin.crhs@free.fr)

**NAGE AVEC PALMES** – PRESIDENT  
**AIME Gilles**  
80, Lot Les Chardons 57270 Uckange  
Tél. 03 82 86 12 73 - Port. 06 61 41 83 77  
[president@nageavecpalmes-est.com](mailto:president@nageavecpalmes-est.com)

**NAGE EN EAUX VIVES** – PRESIDENT  
**Marc SCHNEIDER**  
5, rue du Melon 67540 Ostwald  
Tél. 03 88 66 75 54  
[marc.schneider@unistra.fr](mailto:marc.schneider@unistra.fr)

**ORIENTATION** – PRESIDENT  
**Annick KERNEL**  
2, rue Charles Gounod 67600 Sélestat  
Tél. 03 88 82 59 72  
[akernel@club-internet.fr](mailto:akernel@club-internet.fr)

**ARCHEOLOGIE** – PRESIDENT  
**Véronique BRUNET-GASTON**  
10, Chemin de Framois 70600 Ecuelle  
Tél. 06 15 39 14 00  
[arceocodep.25@free.fr](mailto:arceocodep.25@free.fr)

**AUDIO VISUELLE** – PRESIDENT  
**Léo BARKATE**  
1, rue des Mimosas 67400 Illkirch  
Tél. 03 88 34 28 80 – Fax 03 88 44 20 47  
[leobarkate@free.fr](mailto:leobarkate@free.fr)

**ENVIRONNEMENT & BIOLOGIE SUBAQUATIQUES**  
PRESIDENT  
**Jean-Benoît CRUMIERE**  
2, impasse des Pruniers 67117 FURDENHEIM  
Tél. 06 11 05 13 08  
[jb.crumiere@free.fr](mailto:jb.crumiere@free.fr)

**SOUTERRAINE** – PRESIDENT  
**Lucien CIESIELSKI**  
23, av Général de Gaulle 67000 Strasbourg  
Tél. 03 88 61 52 60  
[lucien.ciesielski@wanadoo.fr](mailto:lucien.ciesielski@wanadoo.fr)

**MEDICALE et PREVENTION** – PRESIDENT  
**Benoît BROUANT**  
Place de Condé 57150 Creuzwald  
Tél. 03 87 93 15 13  
[president@cmp-est.fr](mailto:president@cmp-est.fr) ou [bb@cmp-est.fr](mailto:bb@cmp-est.fr)

**JURIDIQUE** – PRESIDENT  
**Vincent HIMBER**  
6, rue du Ramponnot 88200 Remiremont  
Tél. 06 60 37 14 45  
[vincenthim@yahoo.fr](mailto:vincenthim@yahoo.fr)

## COMITES DEPARTEMENTAUX

---

<b>CD08</b> <b>ARDENNES</b> E-mail	<b>PICART Stéphane</b> <a href="mailto:spicart@wanadoo.fr">spicart@wanadoo.fr</a>	5 rue Augustin Trebuchon 08350 VRIGNE MEUSE	tel 03.24.52.12.57 fax 03.24.52.17.50 por	20/11/2008
<b>CD10</b> <b>AUBE</b> E-mail	<b>PRIEUR Benoît</b> <a href="mailto:prieur.benoit@laposte.net">prieur.benoit@laposte.net</a>	8 A rue des Noël 10000 TROYES	tel fax por 06 22 36 82 34	20/11/2008
<b>CD25</b> <b>DOUBS</b> E-mail	<b>ECHARD Amans</b> <a href="mailto:amans.echard@wanadoo.fr">amans.echard@wanadoo.fr</a>	36 rue Platine 25480 ECOLE VALENTIN	tel 03.81.47.61.33 fax por 06 87 32 52 07	20/11/2008
<b>CD39</b> <b>JURA</b> E-mail	<b>GRANDCLEMENT Joël</b> <a href="mailto:cd39.plongee@wanadoo.fr">cd39.plongee@wanadoo.fr</a>	5 rue de la Glacière 39200 SAINT CLAUDE site: <a href="http://www.cd39.plongee.free.fr">www.cd39.plongee.free.fr</a>	tel 03.84.45.43.32 fax 03.84.45.82.94 por 06.80.75.28.42	19/01/2009
<b>CD51</b> <b>MARNE</b> E-mail	<b>ZAETTA Jean-François</b> <a href="mailto:president@codep51.fr">president@codep51.fr</a>	4 rue du Vieux Berger 51140 BRANSCOURT site: <a href="http://www.codep51.fr">www.codep51.fr</a>	tel 03 26 48 53 53 fax por 06 08 43 47 48	17/01/2009
<b>CD52</b> <b>HTE MARNE</b> E-mail	<b>BOU AZZA Youssef</b> <a href="mailto:codep.52@orange.fr">codep.52@orange.fr</a>	32 rue de l'Aune 52100 SAINT DIZIER	tel fax por 06.83.26.20.64	02/03/2009
<b>CD54</b> <b>Mthe &amp; Moselle</b> E-mail	<b>TAESCH Armand</b> <a href="mailto:armand.taesch@wanadoo.fr">armand.taesch@wanadoo.fr</a>	41 rue de la Résistance 54300 LUNEVILLE	tel fax por 06 08 01 29 68	08/02/2009
<b>CD55</b> <b>MEUSE</b> E-mail	<b>PHILIPPE Laurent</b> <a href="mailto:philippelpca@wanadoo.fr">philippelpca@wanadoo.fr</a>	143 rue Leroux 55500 LIGNY / BARROIS	tel 03.29.78.37.43 fax 03.83.98.45.10 por 06 86 04 23 81	10/09/2008
<b>CD57</b> <b>MOSELLE</b> E-mail	<b>WOZNIAK Bernard</b> <a href="mailto:ffesmcd57@hotmail.com">ffesmcd57@hotmail.com</a>	64 rue de la Houve 57150 CREUTZWALD	tel 03.87.93.64.47 fax 03.87.82.55.03 por 06 04 48 94 31	25/09/2008
<b>CD67</b> <b>BAS RHIN</b> E-mail	<b>SCHITTLY Bernard</b> <a href="mailto:president@ffesm67.fr">president@ffesm67.fr</a>	64 rue du Général Rampont 67240 BISCHWILLER	tel 03 88 53 89 11 fax por 06 62 38 93 26	08/02/2009
<b>CD68</b> <b>HAUT RHIN</b> E-mail	<b>HUGUET Jean-Claude</b> <a href="mailto:jeanclaude.huguet@free.fr">jeanclaude.huguet@free.fr</a>	13 rue du 6 février 68190 ENSISHEIM	tel 03.89.81.77.04 fax por	05/06/2008
<b>CD70</b> <b>HTE SAONE</b> E-mail	<b>CHARLES Olivier</b> <a href="mailto:olivier.charles@wanadoo.fr">olivier.charles@wanadoo.fr</a>	15 rue de Sauvigney 70000 PUSY ET EPENOUX	tel 03.84.75.09.78 fax por	03/04/2009
<b>CD88</b> <b>VOSGES</b> E-mail	<b>PAVY Gilbert</b> <a href="mailto:presidentcodep88@pavygi.fr">presidentcodep88@pavygi.fr</a>	46, rue Jeanne d'Arc 54170 COLOMBEY LES BELLES Cidex	tel 03 83 47 63 81 fax por	19/05/2010
<b>CD90</b> <b>BELFORT</b> E-mail	<b>PASCAUD André</b> <a href="mailto:andrepascaud@wanadoo.fr">andrepascaud@wanadoo.fr</a>	24 Lot du Chenoy 42 Quarter 90110 ST GERMAIN LE CHATELET	tel 03.84.23.09.20 fax por 06.77.09.76.87	18/02/2007

# FORMULAIRES

## MODIFICATIONS DES CLUBS

**Nouveau président**

**Nouvelle adresse**

**Nouvelles coordonnées**

N° d'affiliation du club : 06 \_\_\_\_ \_

Nom / prénom du Président : \_\_\_\_\_

Adresse du Président : \_\_\_\_\_

Code Postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. du Président \_\_\_\_\_ Date d'élection \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Date de la décision \_\_\_\_\_

Nous vous rappelons que seules les modifications officielles décidées par les instances dirigeantes seront prises en compte.

A adresser à : Josiane Spihlmann  
21 Domaine d'Orfeuil  
67600 EBERSHEIM

Date : \_\_\_\_\_  
Ratification obligatoire du Président du club et cachet officiel :

✂-----

### MISE A JOUR DES CADRES ACTIFS DEVANT RECEVOIR INFO EST

(formulaire ne pouvant être adressé que par le Président du club).

Veillez signaler les changements d'adresse mais aussi les noms à retirer du fichier

N° d'affiliation du club : 06 \_\_\_\_ \_

Nom et prénom du cadre actif :  
Son adresse :

Nom du Président :

sa signature :

Cachet du club :

A adresser à : Josiane SPIHLMANN  
21 Domaine d'Orfeuil  
67600 EBERSHEIM

